

éditorial

Les valeurs: un sacré chantier | Patrice Darteville 3

dossier - La Flandre, tout en nuances

La Belgique a-t-elle encore du sens? | Les rencontres de Stéphane Renard avec Kris Deschouwer et Philippe Dutilleul 5
Les transferts: mythe ou réalité? | Isabelle Philippon 8
La Flandre: riche, arrogante et républicaine? | Sonja Eggerickx 10
Les propos d'un chevalier blanc (ou bleu?) | Olivier Starquit 12

laïcité

Le journal d'un laïque en campagne | Jean De Brueker 14

société

À propos du projet de loi réformant le divorce | Ghislaine Julémont 15
Sexe et genre: les richesses d'une distinction conceptuelle | David Paternotte 16

europe

L'Europe de la corde raide | Pascal Martin 18

enseignement

Rencontre festive autour des sciences | Bernadette Schyns 20

idées

Le roman à thème social n'est pas mort | Julien Dohet 21
La nouvelle question du travail | L'entretien de Jean Sloover avec Isabelle Ferreras 22
Paul Veyne et Constantin le Grand, champion du christianisme | Michel Grodent 24
Quentin Debray: la santé mentale enfin comprise | Olivier Swingedau 26
Un petit bourgeois fascinant? | Julien Dohet 28

culture

Delvaux: L'Odyssée d'un rêve | Ben Durant 29
Aïe ma douleur!!! | Ben Durant 30
Le surréalisme à la belge: créativité et révolte | Christian Jade 31

agenda 33

Notre prochain dossier

Autres tourismes

Au diable les charters, les campings et les plages de sable fin livrés au tourisme de masse...! D'autres offres touristiques existent maintenant sur ce marché juteux —troisième au rang mondial!— entre frissons exotiques et bons sentiments: tourisme équitable, solidaire, responsable, éthique, écotourisme... Que penser de ce tourisme alternatif, de ses opérateurs, de ses consommateurs?

Les valeurs: un sacré chantier

8

17

30

31

L'interdiction faite par les autorités de l'Université libre de Bruxelles au Cercle des étudiants arabo-musulmans d'accueillir Tariq Ramadan lors d'une conférence prévue pour le 22 mars a suscité bien des discussions internes et externes à l'ULB et au mouvement laïque.

Plusieurs sont embarrassés par la contradiction entre le refus de donner la parole et l'affirmation de la liberté comme valeur suprême, image même du libre examen. Et *La Libre Belgique* de parler de «La censure de Ramadan à l'ULB»¹.

Pourtant on ne connaît guère d'institutions religieuses, philosophiques ou politiques qui, sauf dans le cadre d'un débat équilibré, laisse libre cours à un opposant affirmé. La censure est inacceptable quand un État empêche et punit la liberté d'expression. Autre chose est le cas d'un ensemble particulier. Va-t-on crier à la censure si *Espace de Libertés* refuse de publier un texte que nous aurait mitonné Mgr Léonard?

Les laïques divisés

Plus embarrassant —parce que plus réel— est le thème de la division des laïques.

Au sein même de l'ULB, une dizaine de professeurs et non des moindres (Dan Van Raemdonck, par ailleurs vice-président du CAL) ont publié une carte blanche dans *Le Soir* pour contester la décision rectoriale² au nom de l'exigence d'un débat pluraliste. Ils refusent d'engager l'ULB dans un combat anti-islamique, l'islam et l'islamisme étant à soigneusement distinguer. On ne peut certes nier qu'un débat avec les fondamentalistes islamistes est un trompe-l'œil. L'incertitude sur les convictions réelles de Tariq Ramadan participe à la confusion du débat.

Didier de Laveleye, directeur du Mrax titrait pour sa part: «La laïcité se divise»³. Il distinguait deux groupes au sein des laïques. On trouverait, d'une part, les «dinosaures de la laïcité» pour qui il ne faut pas que les laïques fassent aujourd'hui preuve de plus d'indulgence vis-à-vis des musulmans qu'ils n'en ont fait hier vis-à-vis des catholiques et, d'autre part, les tenants du relativisme culturel.

Le débat, de cette manière, n'est guère mieux engagé. Didier de Laveleye a apparemment raison de dire qu'il y a une différence entre les catholiques d'autrefois qui détenaient le pouvoir et les musulmans d'Europe. Mais ce serait oublier que, appuyé sur et par les pays musulmans, l'islam d'Europe est par exemple devenu capable de créer de sérieuses entraves à la liberté d'expression. En 1989, hors Grande-Bretagne, le soutien à Salman Rushdie n'a pas fait problème en Europe. Il en a été tout autrement en 2006 avec les caricatures danoises que tous les gouvernements européens ont condamnées ou au moins regrettées⁴.

En fait, chaque laïque est partagé entre les deux tendances et, face à un problème nouveau, des vues divergentes s'expriment et il n'est effectivement pas sûr que l'on parvienne à harmoniser les positions.

La question posée concerne donc tout à la fois la doctrine des laïques et l'organisation de la société dans beaucoup de pays.

Les Canadiens expérimentent l'«accordement religieux» ou «accordement raisonnable» qui permet, dans certaines limites, de modifier les règles générales, soit globalement, soit en faveur de certains groupes, sur la base des demandes émanant de groupes religieux. Les laïques du Québec sont pour le moins réservés même si, comme à l'ULB, l'unanimité n'est pas de règle⁵.

Des valeurs, par défaut

Opportunément, les autorités de l'ULB ont résolu de mettre en place un chantier «Valeurs» qui devrait déboucher sur un conseil d'administration extraordinaire en septembre prochain. Le recteur y présenterait un ensemble de propositions.

Le terme «valeurs» est devenu aujourd'hui hégémonique dans le débat public. Au cours de la campagne présidentielle française, tout le monde s'est revendiqué de ses valeurs, et dans nos colonnes, Pierre Galand a parlé dans le numéro de mars des «valeurs laïques».

Le mot n'est pourtant pas évident. Il vient de la sociologie et est d'ordre descriptif. En réalité, son usage n'est pas innocent. Comme le dit Michel Meyer: «Il n'y a plus de conception du monde, ce sont des valeurs»⁶.

On ne peut peut-être rien faire d'autre que d'accepter le terme, mais autrefois on ne parlait pas de valeurs, on proposait une philosophie globale et on disait que ceux qu'on n'aimait pas n'avait qu'une idéologie. Tout cela est révolu, mais il faut bien peser le concept même de «valeur». À mon sens, il conduit par lui-même davantage à la juxtaposition des groupes qu'au débat et à la confrontation d'idées. La laïcité a ses valeurs, les autres ont les leurs. Nous risquons de ne pas avancer, dans un marasme de contrastes affichés.

À vrai dire, en cela, le concept s'adapte à l'état actuel de la société. La lutte pour l'hégémonie intellectuelle et politique semble remise à plus tard, ce qui écarte ou limite les risques d'intolérance par domination. Mais l'étoffement de chacun dans son groupe et celui de la société dans la multiplication des groupes qui ne veulent pas des règles générales de la société ne me disent rien qui vaille.

L'important est de respecter les personnes et pour cela de se méfier des islamophobes et de ne pas disqualifier les interlocuteurs et ceux que les groupes se donnent comme porte-parole de leurs valeurs.

Mais c'est aussi faire prévaloir «la pensée libre, libérée des préconceptions, du dogmatisme et de l'aliénation des institutions dogmatiques», comme le dit Jean-Philippe Schreiber, le directeur du Centre interdisciplinaire d'étude des religions et de la laïcité de l'ULB⁷. Même si cela peut déplaire. Rien ne sera facile dans cette affaire.

Patrice Darteville

1. *La Libre Belgique* du 20 mars 2007.

2. *Le Soir* du 13 mars 2007.

3. *La Libre Belgique* du 20 mars, article repris comme éditorial du Bulletin du Mrax, n°177 [mars-avril 2007].

4. Cf. Jeanne Favret-Saada, *Comment produire une crise mondiale avec douze petits désirs*, Paris, 2007, Les Prairies ordinaires, pp 10-14.

5. Cf. *Cité Laïque*, Revue humaniste du Mouvement laïque québécois, n°8 (hiver 2007), pp. 5-22.

6. *Le Soir* des 10-11 mars 2007 à propos de la campagne électorale française.

7. Face à l'obscurantisme, *La Libre Belgique* du 3 avril 2007.

LA FLANDRE, TOUT EN NUANCES

La Belgique a-t-elle encore du sens?	5
Les transferts: mythe ou réalité?	8
La Flandre: riche, arrogante et républicaine?	10
Les propos d'un chevalier blanc (ou bleu?)	12
Non aux préjugés	13

Les rencontres de Stéphane Renard avec Kris Deschouwer et Philippe Dutilleul

La Belgique a-t-elle encore du sens?

Quel est l'avenir de la Belgique? Que veulent les Flamands? Les tensions séparatistes sont-elles majoritaires en Flandre, comme on l'affirme souvent au Sud? Face à face, un politologue flamand et un journaliste francophone. Professeur de sciences politiques, réputé pour son franc-parler, **Kris Deschouwer** (VUB) est membre du groupe Pavie qui a récemment proposé la création d'une circonscription *fédérale* pour tenter de réduire les blocages communautaires. **Philippe Dutilleul** (RTBF) a longuement parcouru le Nord du pays. On lui doit le film «*Bye bye Belgium*», qui a secoué le pays en «annonçant» l'indépendance unilatérale de la Flandre sur la RTBF. Alors, séparatisme ou pas? Les réponses n'empruntent pas les chemins tout tracés...

Espace de Libertés: Les francophones prêtent souvent au Nord du pays une volonté séparatiste de plus en plus affirmée. À tort ou à raison?

I Kris Deschouwer: Le séparatisme est une idée évoquée dans les milieux politiques, mais elle n'est pas du tout à l'agenda de la population, que celle-ci habite Arlon ou Anvers.

Pourquoi cette différence entre le monde politique et l'opinion?

I K.D.: Les hommes politiques sont constamment confrontés aux représentants de l'autre communauté et, donc, à l'obligation de trouver des solutions dans un pays où les majorités politiques et les sensibilités sont différentes au Nord et au Sud. C'est en raison de cette confrontation politique permanente que les décideurs s'efforcent de trouver d'autres structures, d'autres pistes...

| Kris Deschouwer.

Le nationalisme flamand est néanmoins une réalité...

I K.D.: Pas du tout. C'est un nationalisme en déclin. Les nationalistes de la Volksunie étaient 20% dans les années 1970. La VU a explosé et les nationalistes se sont réfugiés aujourd'hui au N-VA, où ils ne sont plus que quelques pour cent...

Et les séparatistes du Vlaams Belang?

I K.D.: C'est le langage des dirigeants du VB, pas celui de ses électeurs. Le VB est un parti d'extrême droite classique, dont la majorité des électeurs a peur —de

l'avenir, de l'étranger, de perdre ses richesses...—, mais qui n'est pas séparatiste. Ce qui a fait sa force en Flandre, c'est de pouvoir s'ancrer sur un réseau de militants très structuré.

I Philippe Dutilleul: Je trouve cette vision un peu angélique. Le pays est bel et bien en train de se disloquer. Contrairement aux grands pays fédéraux, qui sont partis de structures disparates pour former un État unitaire, qu'il soit ou non fédéral, la Belgique fait le chemin inverse: l'État central est de plus en plus faible. La Belgique n'est pas un État-nation, mais l'assemblage de deux communautés, qui doivent bâtir un État à «1 contre 1». Et les lois de 1932, qui ont décidé de l'unicité de la langue pour chaque région du pays, ont été le ferment de la division.

Pour le reste, je pense comme vous que la majorité de l'opinion publique flamande ne se préoccupe pas de séparatisme, et ne le souhaite pas...

«Le pays est beaucoup plus aisé à gouverner aujourd'hui qu'il y a vingt ans».

Kris Deschouwer (VUB)

Un coût élevé pour la Flandre

Ce n'est pas le cas des élites...

I Ph.D.: Exact. Un grand nombre de personnes dans les milieux universitaires et économiques flamands sont bel et bien pour un maximum d'autonomie, voire pour le séparatisme. Et s'ils restent aujourd'hui unitaires, c'est parce que cela coûterait plus cher à la Flandre de se séparer que de rester. Karel Vinck me l'a dit textuellement.

I K.D.: Peut-être, mais il s'agit d'un discours rationnel, qui exclut tout sentimentalisme. Il n'y a pas un attachement culturel particulier à la Flandre. Il y a simplement un souci d'efficience économique.

I Ph.D.: Je confirme que les patrons qui tiennent ce discours n'ont pas de propos agressifs à l'égard de la Wallonie...

I K.D.: Cela dit, je n'ai pas une vision angélique! Le pays s'est déjà séparé en deux opinions publiques, en deux communautés. Mais il ne faut pas abdiquer! Nous sommes un cas difficile. Il n'y a pas beaucoup d'exemples où une société démocratique est à ce point coupée en deux. C'est la raison pour laquelle je plaide en faveur d'une circonscription fédérale...

C'est une belle idée... d'intellectuel, non?

I K.D.: On nous le dit souvent, en ajoutant qu'elle arrive trop tard! Mais le défi de demain sera de gérer des structures politiques qui ne sont pas des États-nations.

Philippe Dutilleul.

L'Union européenne ne sera jamais une nation. Il faut donc inventer des solutions pour organiser le dialogue entre la population et les décideurs.

I Ph.D.: Par rapport à l'Europe, la Belgique est un formidable laboratoire de cohabitation. Si elle devait exploser, cela aurait des répercussions à l'extérieur, et notamment en Espagne, en Écosse, en France... Je ne suis pas sûr que les grands États accepteraient sans broncher que la Belgique se désosse sous leurs yeux. Ce serait d'autre part un coup mortel à l'Europe fédérale, même si, avec l'émergence du néolibéralisme, la tendance est aux petits États homogènes: une langue, une ethnie dominante... On l'a vu avec la désagrégation de l'URSS ou de la Yougoslavie. C'est sur cette vague-là que surfent les nationalistes flamands.

«Le pays est bel et bien en train de se disloquer».

Philippe Dutilleul (RTBF)

I K.D.: D'où le besoin de compromis. En ce moment, en Belgique, nous allons de nouveau vers une grande négociation communautaire: on ne pourra plus ignorer l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde... Mais, depuis les années 1970, c'est toujours le même scénario. La tension monte jusqu'à un point de confrontation extrême et puis, devant le risque d'éclatement du pays, une poignée d'hommes et de femmes plus sages que les autres se repartent.

Chaque fois au prix de davantage d'autonomie régionale...

I K.D.: Sans doute, mais il n'y a pas d'autre solution que de sortir du pot commun tous les éléments sur lesquels il est difficile de mener une politique communale. Il est essentiel de pouvoir se mettre d'accord sur

le fait qu'il y a des différences et qu'on accepte de les assumer.

I Ph.D.: Vous confirmez donc que la Belgique ne fonctionne plus que par défaut! Uniquement à cause du cas de Bruxelles et de l'ampleur de la dette publique. Mais nous ne sommes pas à l'abri d'une catastrophe.

I K.D.: En moins de quarante ans seulement, la Flandre a connu un bouleversement spectaculaire. C'était une région arriérée, totalement contrôlée par l'Église. Le CVP récoltait plus de 50% des voix. Elle s'est détachée de tout cela, pour s'épanouir, économiquement bien sûr mais, aussi, sur le plan des valeurs. Les francophones imaginent mal à quel point la Flandre est devenue ouverte et tolérante. C'est tout le pilier catholique conservateur qui s'est effondré tandis qu'une nouvelle population, jeune, forte, sûre d'elle, prend le relais. On vit bien désormais en Flandre...

I Ph.D.: La comparaison avec la Wallonie est d'autant plus brutale. Le Sud du pays vit toujours sous la domination du PS, qui n'est plus un parti progressiste mais conservateur de pouvoir, avec un MR et un CDH à la remorque puisqu'il faut bien partager les rênes. L'avantage, c'est que cela permet de structurer un peu le tissu social et d'éviter la progression de l'extrême droite. Mais c'est un facteur d'immobilisme absolu. Notre système de partis ligote complètement le débat et rend extrêmement difficile, en tout cas du côté wallon, le renouvellement de la classe politique.

I K.D.: Pas d'accord avec vous! Je défends ardemment la démocratie des partis, car je ne vois pas d'autre manière d'organiser la représentation politique.

I Ph.D.: Mais pas en colonisant la fonction publique...

I K.D.: Sur ce plan-là, il y a une vraie différence entre le Nord et le Sud. C'était le cas chez nous, autrefois, avec «l'État-CVP». C'est fini. La nouvelle culture de la Flandre s'inspire des modèles du Nord de l'Europe pour l'organisation de la fonction publique.

Deux générations ont fait la différence entre le Nord et le Sud

Qu'est-ce qui explique la différence entre le Nord et le Sud?

I K.D.: Le problème wallon tient au fait qu'il n'y a pas d'alternance politique. En Flandre, il n'y a plus un parti dominant, mais quatre partis qui obtiennent chacun environ un quart des voix. Toutes les coalitions sont possibles. C'est très stimulant pour la démocratie, d'autant qu'il n'est pas question d'y associer le Vlaams Belang.

I Ph.D.: Il ne s'agit pas que d'une question politique, mais aussi d'une affaire de mentalités. Le Sud s'arc-boute davantage sur des droits acquis, à gauche comme à droite d'ailleurs, tandis que je sens en Flandre une tout autre approche. Ce qui accélère la division du pays.

I K.D.: Il est exact qu'il n'a fallu que deux générations à la Flandre pour se modifier radicalement. La puissance économique, qui a changé de côté, a bouleversé le Nord en enfermant le Sud dans un passé dont il est très difficile de sortir.

Présenté ainsi, le fossé ne peut que se creuser...

I K.D.: Pas du tout. Nous allons renforcer le système actuel, qui a eu la sagesse d'accorder une très grande autonomie aux entités existantes. Quoi que l'on en pense, nous ne sommes d'ailleurs pas dans un régime fédéral, mais confédéral. Quand on n'est que deux, avec un droit de veto réciproque, il n'y a pas d'autre possibilité. En Belgique, on bouge ensemble, ou on ne bouge pas. Et l'on ne peut avancer que si l'on sort un certain nombre de dossiers «centraux» pour les confier à un échelon inférieur.

La différence fondamentale entre la Belgique et le Canada, avec lequel on la compare parfois, c'est que le Canada cherche une solution depuis quarante ans sans en trouver aucune. Chez nous, en 40 ans, on a changé le pays. Et il est beaucoup plus gérable et gouvernable aujourd'hui qu'il y a vingt ans. Désormais, les gouvernements tiennent une législature.

Tant qu'on ne touche pas aux dossiers qui fâchent, comme Bruxelles ou sa périphérie...

I K.D.: Eh bien oui, voilà deux dossiers auxquels il ne faut pas changer grand-chose. Malgré les gesticulations, les frontières de Bruxelles ne vont pas bouger. Et les facilités linguistiques de la périphérie non plus. Tout cela a fait l'objet d'un compromis, assez sage d'ailleurs, dans les années 1960. Toucher à l'un, c'est toucher à l'autre. Donc, rien ne va changer. Bruxelles est enfermée? C'est exact. Et alors? Pourquoi faudrait-il faire coïncider les frontières politiques d'une ville avec les frontières sociologiques?

Cela, c'est une position très flamande...

I K.D.: Non, c'est la position de celui qui défend les compromis. Je défends aussi les facilités. Ce qui ne me

vaut pas que des amitiés en Flandre. Mais c'est l'avantage d'appartenir au monde académique: je dis ce que je veux! En fait, Bruxelles et sa périphérie symbolisent le cœur du problème belge: l'emploi des langues. Ce qui heurte profondément le Flamand, c'est que le francophone défend la Belgique pour des raisons historiques et utilitaires, mais en refusant l'existence de l'autre langue, car ce n'est pas une «grande» langue.

I Ph.D.: Je crois effectivement que beaucoup de Flamands ne supportent plus, légitimement, le sentiment de supériorité qu'a toujours exhibé la culture française. De plus, et cela c'est nouveau, ils ont désormais le sentiment de payer pour des gens qui ne font pas l'effort de se relever. Ce double sentiment renforce la difficulté de coexister... D'où ma question: est-ce qu'il y a encore un projet commun pour ce pays? Je n'en vois pas.

I K.D.: Faut-il vraiment un projet pour qu'une structure politique existe? L'endroit où je vis est, pour moi, simplement le territoire où l'on gère les choses. Il n'y a pas besoin d'un grand projet belge pour exister, vivre, travailler...

I Ph.D.: Il est quand même dommage que, lorsque l'on propose des écoles bilingues à Bruxelles, les Flamands n'en veulent pas. Entre le discours des Flamands modérés et la réalité sur le terrain, il y a un grand écart...

I K.D.: Les Flamands ont peur du «bilinguisme» parce qu'ils savent très bien que le français finira par dominer. Savez-vous que dans un diplôme de master à la VUB, la communauté flamande n'autorise que 20% maximum de cours en anglais? Sinon, le néerlandais disparaîtra de l'enseignement universitaire. Comme c'est déjà le cas en Hollande... Cette peur de voir notre langue disparaître s'atténuerait le jour où les francophones seront plus volontiers bilingues. Je n'ai jamais compris pourquoi l'enseignement du néerlandais n'était pas obligatoire dans les écoles wallonnes...

I Ph.D.: Certains vous répondront: «Pourquoi faire l'effort alors qu'ils ne veulent plus de nous?». La Belgique ne doit continuer à exister que si elle a encore du sens, si elle n'est pas qu'une enveloppe vide.

I K.D.: C'est la différence entre vous et moi. Pour moi personnellement, l'enveloppe n'a pas d'importance. Je suis peut-être plus pragmatique. Mais je n'ai pas besoin de grand projet pour mon pays.

Les transferts: mythe ou réalité?

**La Flandre, disent certains au nord du pays,
serait la vache à lait de la Wallonie.
C'est vrai, mais en partie seulement
et peut-être plus pour très longtemps.
Et, quoi qu'il en soit, il n'y a là rien d'indigne.**

Les mots n'ont pas tous la même valeur symbolique, de part et d'autre de la frontière linguistique. Vous dites «solidarité» en Wallonie, on traduit immédiatement par «transferts Nord-Sud» en Flandre. Ceci pour désigner la masse financière qui, chaque année, quitte le nord du pays pour renflouer les caisses wallonnes et bruxelloises. Pour comprendre de quoi il retourne, il faut d'abord faire un détour par le principe du «juste retour», en vertu duquel une Région qui paie proportionnellement plus d'impôts devrait, logiquement, tirer plus d'avantages des sommes réinvesties par les pouvoirs publics. Cette fameuse notion de «juste retour» était, en son temps, invoquée par Margaret Thatcher pour argumenter la trop grande contribution du Royaume-Uni à l'Union européenne et exiger un remboursement («*I want my money back*»). Bref, selon cette approche, les «transferts» équivalent au montant supplémentaire qui serait attribué à la Flandre pour la satisfaction de ses besoins si elle recevait, en retour, une somme égale à sa contribution aux recettes de l'État.

À combien se chiffrent ces fameux transferts? La discussion sur leur hauteur empoisonne le débat politique belge depuis au moins trente ans. Leur comptabilisation fait l'objet, en Flandre, de multiples décomptes et... de résultats fort divers. Selon la NV-A (la chapelle nationaliste alliée au CD&V) et le Vlaams Belang, ainsi que d'après le groupe de réflexion «In de Warande»¹, la somme s'élèverait à quelque 10 milliards d'euros. Le service d'étude de la KBC estime les transferts à 5 milliards d'euros, tandis que la FEB les évalue à 3 milliards. Qu'en pense-t-on, du côté francophone? Officiellement, rien: le mot «transferts» est rarement prononcé par les responsables politiques wallons. Mais ceux-ci ne sont pas pour autant les autruches que l'on pourrait croire. Voici dix ans, les chefs de file des partis démocratiques francophones ont chargé des économistes de plancher sur le sujet, histoire d'anticiper les dégâts au cas où le Nord déciderait de se débarrasser de ce Sud pauvre et paresseux. Mais, prudence oblige, leurs estimations ne font jamais l'objet de publication dans la presse... À la faveur de l'une ou l'autre indiscretion, et de certaines études parues dans des publications spécialisées, les estimations officieuses, côté francophone, varient entre 4 et 7% du PIB.

¹ Ce groupe a publié le *Manifeste pour une Flandre indépendante dans l'Europe unie* en mars 2006.

² Le Vif/L'Express, 22 octobre 2006.

Difficile d'être plus précis, tant les chiffres varient en fonction des éléments que l'on prend en compte. Ce qui est sûr, cependant, c'est que les Flamands, dont certains veulent détricoter la sécurité sociale, survolent sciemment les transferts financiers. Si l'on en croit Henri Capron, économiste à l'ULB, les «experts» flamands commettent, aussi, un autre gros mensonge: contrairement à ce qu'ils affirment, Bruxelles ne bénéficie pas de la manne venue du Nord mais participerait, au contraire, à la redistribution, vers d'autres régions du pays, des richesses produites sur son territoire. En outre, les études réalisées au nord du pays omettent souvent de préciser que certains arrondissements flamands, dont Dixmude et Ypres, reçoivent également davantage d'argent public que leur contribution aux recettes de l'État. La preuve que la fracture ne suit pas toujours un axe Nord-Sud, mais que d'importants déséquilibres existent également à l'intérieur des deux principales Régions du pays. Enfin, il est également utile de rappeler que les transferts en faveur des régions les plus pauvres du Royaume-Uni dépassent les 30% du PIB. Et qu'en Irlande, ils représentent 10% du PIB². De quoi relativiser grandement le caractère «démesuré» des transferts Nord-Sud en Belgique...

Charleroi, Liège et Mons sous perfusion

Cela dit, il n'en reste pas moins qu'exception faite du Brabant wallon, de Namur et de Waremme, tous les arrondissements wallons bénéficient de transferts. Et que Charleroi, Liège et Mons se trouvent largement sous perfusion. En cas de suppression des flux financiers, le niveau de vie de la population y baisserait donc de façon dramatique. Cette situation délicate n'échappe évidemment pas aux responsables politiques francophones, désormais tous convaincus de l'urgence qu'il y a à encourager le redressement économique de la Wallonie.

Et d'où proviennent ces transferts? La réponse à cette question varie également en fonction des auteurs des différentes études et de leurs arrière-pensées. On peut cependant se risquer à départager à la grosse louche les différents postes. La sécurité sociale générerait, à elle seule, la moitié des déséquilibres financiers? Pour

le dire mieux, c'est là que la différence entre le niveau des recettes engrangées en Flandre et celles engrangées en Wallonie est la plus importante. La Flandre, plus riche et au taux d'emploi plus élevé, contribue proportionnellement davantage au financement de la sécu fédérale que la Wallonie. Et c'est en Wallonie, également, que les dépenses sont les plus élevées. Yves Leterme, ministre-président flamand, rappelait récemment que le taux de chômage de la province du Limbourg, la moins bien lotie en cette matière en Flandre, est inférieur au taux de chômage du Luxembourg et du Brabant wallon, les deux provinces les moins sinistrées de Wallonie! Environ un quart des transferts se niche, en outre, dans les ristournes financières que l'État fédéral consent aux entités fédérées pour leur permettre d'honorer leurs dépenses: la Communauté française, par exemple, bénéficie d'un financement supérieur à sa population scolaire «autochtone», car le fédéral subsidie aussi les élèves étrangers qui y suivent leurs études. Le dernier quart des transferts provient des dépenses publiques fédérales: il y a, en effet, presque autant de fonctionnaires francophones et fla-

ce que les dépenses de la Wallonie ont été sévèrement corsetées, contraignant les francophones à davantage de modération. Avant, non content de contribuer trop peu aux recettes de la sécu, le sud du pays dépensait aussi davantage! De quoi faire perdre la tête aux nationalistes flamands. Et ce n'est pas tout: les Flamands, de leur côté, connaissent un accroissement de leurs propres dépenses de sécurité sociale en raison du vieillissement de leur population, plus accentué qu'au sud du pays. «En Flandre, 28% de la population aura plus de 65 ans en 2050, souligne Rudy Aernoudt³, ce qui impliquera un taux de dépendance de 61%. Autrement dit, moins de deux personnes actives pour un senior. Et ce taux doublera en cinquante ans. Non seulement le lion flamand aura-t-il besoin d'une bonne crème antiride, mais ce phénomène coûtera cher à la sécurité sociale». Philippe Bodson, ex-président de la FEB, ex-patron de Tractebel et ex-sénateur MR, ne dit pas autre chose: «Si la scission de la sécurité sociale s'impose, régionalisons alors également les pensions, et la Flandre aura un problème grave».

La Flandre vieillit, donc, et la Wallonie commence à s'assagir. Ainsi, par exemple, dans le domaine de l'activation des chômeurs. L'Office national de l'emploi (Onem) s'est récemment livré à une évaluation du fameux «plan d'activation du comportement de recherche d'emploi» instauré en 2004 par Frank Vandenbroecke (SP.A), alors ministre de l'Emploi. L'objet principal de l'évaluation porte sur les sanctions à l'égard des chômeurs qui, soit ne se présentent pas à l'Onem lorsqu'ils y sont convoqués, soit ne se démènent pas suffisamment pour trouver du travail. Et que constate-t-on? Qu'en 2006, 30% des sanctions ont frappé

des chômeurs flamands, 52% des chômeurs wallons et 18% des chômeurs bruxellois. Le rapport de l'Onem donne également un aperçu des sanctions consécutives à la transmission des dossiers litigieux confectionnés par les organismes régionaux de placement. Le sujet est sensible: la Flandre a souvent accusé le Forem wallon de freiner la transmission du nom des demandeurs d'emploi qui se seraient soustraits à leurs obligations.

Isabelle Philippon

³ Wallonie Flandre, je t'aime moi non plus, par Rudy Aernoudt, Vif Éditions, 2006. Voir notre article en p. 12.

«Si la scission de la sécurité sociale s'impose, régionalisons alors également les pensions, et la Flandre aura un problème grave».

La Flandre: riche, arrogante et républicaine?

La Flandre d'autrefois était profondément catholique, royaliste et conservatrice. Le Flamand moyen était un pauvre petit paysan qui devait travailler dur. Cela, c'était il y a longtemps... Et aujourd'hui? La Flandre est-elle sécularisée? Joue-t-elle un rôle d'avant-garde dans le domaine culturel? L'euthanasie est-elle entrée dans les mœurs plus profondément qu'en Wallonie? Et, de surcroît, tous les Flamands sont-ils républicains?

Tout cela, ce sont des clichés, largement utilisés et confirmés par les médias. Aussi bien en Flandre qu'en Wallonie. Mais ces considérations sont-elles correctes? Nous pensons qu'elles ne le sont pas.

«Il y a plus d'incroyants en Flandre qu'en Wallonie»

D'une enquête menée par le professeur D. Verté de la VUB pour le compte de l'Unie Vrijzinnige Verenigingen (Union des associations de libre pensée), la *Levensvragenonderzoek* (Enquête sur les questions de vie), il ressort que la Flandre est encore majoritairement catholique, tout comme la Wallonie d'ailleurs. Un peu plus de

la moitié des personnes interrogées par l'enquête se déclarent catholiques et 7,2% se disent chrétiens. En comparaison avec ce groupe majoritaire de chrétiens et de catholiques, les Flamands non croyants constituent quelque 25% de la population. La Flandre compterait-elle plus de libres penseurs que la Wallonie? On peut en douter. Les chiffres du professeur Verté confirment les tendances révélées par d'autres enquêtes.

D'après les publications du *Joshua Project*, une organisation chrétienne qui mène des recherches sur les groupes de population et la religion, la Flandre compterait 31% de non-croyants et la Wallonie 30%. Le phénomène de sécularisation est propre à la Belgique tout entière et pas seulement à la Flandre. Pour des raisons historiques, la KUL (Université de Louvain) classe la Belgique dans son ensemble comme pays catholique. Pendant des siècles, l'Église catholique y a régi l'existence de tous, aussi bien dans les villes qu'à la campagne. Cet impact a diminué dès les années 1960-1970. Mais la Belgique dans son ensemble est encore un pays majoritairement catholique. Et le nombre de catholiques en Flandre et en Wallonie est sensiblement le même.

On peut déduire d'une enquête de Karel Dobbelaere, Mark Elchardus, Jan Kerkofs et Liliane Voyé (*Verloren Zekerheid. La certitude perdue*, 2000) que la religion vient en cinquième place dans l'ordre des valeurs du Belge moyen. Pour les Flamands, les Wallons et les Bruxellois, les résultats sont identiques. La famille, les amis, les loisirs et le travail occupent les quatre premières places. La confiance que les citoyens accordent à l'Église ne cesse de décroître. Et cette évolution affecte tout le pays.

Il faut donc nuancer le jugement sur la manière dont les Flamands et les Wallons vivent leurs conceptions religieuses et leur conception de vie. À l'examen, il apparaît rapidement que l'Église a perdu de son éclat pour le citoyen aussi bien en Flandre qu'en Wallonie. La religion et la conception de vie ont la même importance pour les Flamands que pour les Wallons, et il y a approximativement la même proportion d'incroyants dans les deux régions du pays.

«En Wallonie, l'euthanasie relève encore du tabou, pas en Flandre»

La loi de mai 2002 sur l'euthanasie a fini par être votée grâce aux efforts conjugués des Flamands et des Wallons. La légalisation de l'euthanasie est une matière légale typiquement belge, et la Belgique a été le deuxième pays au monde à légaliser l'euthanasie.

Le *LevensEinde Forum* (Leif), le *Forum pour la fin de vie*, une initiative ouverte qui rassemble les personnes et les associations qui militent pour le droit à une fin de vie digne pour tous et met au premier plan la volonté du patient, a récemment livré les chiffres relatifs à l'euthanasie en 2006.

Durant cette année, 428 Belges ont eu recours à l'euthanasie. Ceci constitue une augmentation par rapport aux années précédentes, ce qui, d'après le docteur Wim Distelmans, membre de la Commission fédérale de contrôle de l'euthanasie, indique une meilleure connaissance des dispositions légales par l'opinion publique. Dans ce domaine particulier, il y a effectivement d'importantes différences entre la Flandre et la Wallonie. Statistiquement, près de huit cas d'euthanasie sur dix apparaissent en Flandre. Comment se fait-il que l'euthanasie soit moins pratiquée en Wallonie? Et d'ailleurs, en est-il bien ainsi?

Jusqu'ici, il était généralement accepté que les médecins wallons étaient moins enclins à avoir recours à l'euthanasie. Aujourd'hui, les experts de la Commission pensent que, en outre, l'euthanasie proprement dite est moins pratiquée en Wallonie. Certaines observations indiqueraient que les médecins wallons appliquent encore l'ancienne méthode aux cas de cancer terminal, c'est-à-dire l'augmentation de la dose de morphine. Il est donc pensable qu'en Wallonie, moins de patients demandent effectivement l'euthanasie. Dans un rapport de la Commission Leif, le Dr Marc Englert, membre de ladite commission, se refuse à croire qu'il y ait quatre fois moins de cas d'euthanasie en Wallonie. Il se peut très bien que l'on évite d'y avoir recours. Il n'y a donc pas de conclusions à tirer à propos du nombre concret et précis d'euthanasies.

Les Wallons cherchent-ils moins que les Flamands cette issue dans l'euthanasie? L'euthanasie est-elle mieux acceptée en Flandre qu'en Wallonie?... On ne peut le dire. On ne peut tirer aucune conclusion tant qu'on ne dispose pas de données spécifiques. Il est un fait que l'euthanasie est une affaire fédérale.

«Les Wallons sont royalistes et les Flamands républicains»

D'un sondage du programme *Koppen* (Têtes) de la chaîne publique VRT il appert que 60% des Flamands continuent à croire à la monarchie, en dépit des tiraillements de l'an dernier avec certains membres de la famille royale. Certes, le Flamand moyen trouve que les princes pourraient bien travailler et gagner la dotation qu'ils reçoivent de l'État. Mais l'image du prince flamboyant qui donne libre cours à sa prodigalité aux frais du contribuable est accueillie avec scepticisme. On crie au scandale chaque fois qu'il est question des Flamands et du Palais, mais si nous examinons le sondage de la VRT d'un peu plus près, il apparaît que seulement 21,6% des Flamands croient à la suppression de la monarchie, ce qui n'est certes pas une majorité.

Une récente enquête des quotidiens *De Standaard* et *Le Soir* montre que 93% des Belges néerlandophones trouvent que la Belgique doit être maintenue, avec 98% des francophones.

Randonnée à vélo à la découverte des musées à l'occasion de l'exposition «7» à Machelen-Zulte. VTB Cultuur et VVV Leiestreek organisent du 2 juillet au 30 septembre 2007 un circuit de randonnée cyclotouriste à la découverte des paysages pittoresques de la région de Deinze, Zulte et Sint-Martens-Latem.

Tous les Flamands sont-ils séparatistes? Il semble bien que non. Ici aussi, il s'agit d'être prudent sur les suppositions à propos de ce que pense le Belge moyen.

Dans le passé, la partie flamande du pays était rurale, catholique et conservatrice. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, selon les Wallons. Mais en est-il bien ainsi? Le Boerenbond est encore un organisme très influent, une majorité de Flamands se déclarent encore catholiques, bien que non-pratiquants. Et si on considère la popularité retrouvée du parti conservateur démocrate-chrétien CD&V, il est clair que le Flamand moyen est encore toujours conservateur lui aussi: le pouvoir d'attraction du CD&V est resté intact, sauf dans les grands centres urbains comme Anvers, Gand et Ostende, où la violette reste au pouvoir.

Le Flamand, qui conclut automatiquement que l'herbe est plus verte chez lui que chez son voisin wallon, ne voit pas les taches brunes dans son propre gazon.

Sonja Eggerickx

Présidente de l'Unie Vrijzinnige Verenigingen (UVV)*

* traduction: Jean Dierickx.

Amédée Cortier - Composition avec rouge, bleu et jaune, 1972 - Exposition «7» - Musée Raveel - Machelen-Zulte, du 3 juin au 23 septembre. Monographie éditée par CERA/Ludion (6 autres consacrées à d'autres artistes: Roger Raveel, Raoul De Keyser, René Heyvaert, Guy Mees, Dan Van Severen et Marthe Wéry).

Wallonie-Flandre, je t'aime moi non plus

Les propos d'un chevalier blanc (ou bleu?)

En pleine tempête séparatiste (à l'époque du manifeste dit *in de Warande*), Rudy Aernoudt, actuel secrétaire général du département Économie, science et innovation à la Vlaamse Gemeenschap et ancien chef de cabinet de Serge Kubla et de Fientje Moerman² aux gouvernements wallon, fédéral et flamand, se présente comme un chevalier blanc et publie *Wallonie-Flandre, je t'aime moi non plus*³, livre dans lequel il s'attaque aux clichés car, citant Tolstoï, «réduire le clivage creusé entre la réalité et notre perception constitue l'un des objectifs essentiels du libre penseur»⁴.

«La prophétie de malheur est faite pour éviter qu'elle ne se réalise, et se gausser ultérieurement d'éventuels sonneurs d'alarme en leur rappelant que le pire n'est pas réalisé serait le comble de l'injustice: il se peut que leur impair soit leur mérite.»

Hans Jonas, *Le principe de responsabilité*⁵

qui n'est pas de nature à inciter les Wallons à travailler davantage»⁶ ou «les Flamands victimes d'une politique de sanctions plus sévères se voient perdre leur allocation tandis que leurs pairs wallons profitent du chômage»⁷.

Selon lui, la raison principale de la paralysie wallonne est le manque de rotation du pouvoir, propice à la corruption et aussi le fait que trop de Wallons ont été «capturés dans le secteur public»⁸.

Pour remédier «aux erreurs stratégiques des politiciens wallons»⁹, il faut promouvoir la mobilité géographique et inciter à une coopération interrégionale entre les sociétés de transport mais aussi stimuler l'esprit d'entreprise¹⁰ en s'attaquant à un système de sécurité sociale bien trop généreux (car, pour rappel «le chômage constitue le fonds de commerce du parti socialiste»¹¹), rendre le marché du travail moins rigide (notamment par la révision de l'indexation des salaires) et promouvoir l'innovation (même si le plan Marshall «présente certaines caractéristiques apparentées au communisme»¹²).

Même si les transferts financiers entre la Flandre et la Wallonie sont raisonnables (3 euros par Flamand par jour alors que chaque Belge paie chaque jour 1 euro pour le train (pour 6% d'usagers), stables et comparables avec des situations analogues dans d'autres pays (le sud-est de l'Angleterre finance par exemple le Pays de Galles¹³), il faut pour légitimer ces transferts procéder selon le principe de subsidiarité: les leviers de pouvoir doivent être là où on peut les utiliser de la manière la plus efficace. Devraient être ainsi régionalisées: le mécanisme de financement des entreprises, les leviers fiscaux et financiers, les licences d'armes, le marché du travail, la sécurité sociale (selon le modèle canadien: la collecte des fonds reste fédérale, mais l'utilisation est régionale) et l'impôt sur les sociétés.

9 Et non d'entreprendre. Il est intéressant de faire observer que le texte est truffé d'erreurs et d'approximations lexicales et grammaticales. Erreur de traduction, volonté de l'auteur ou est-ce imputable au mode de production induit par le modèle de société qu'il défend?

10 Op. cit., p.144.

11 Op. cit., p.112.

12 La différence étant qu'en Grande-Bretagne, ce transfert ne sera pas la une du Sun.

13 Op. cit., p. 148.

14 Voir *Le Soir* des 16 et 17 mars 2007.

Car il est évident que «les régions donneuses devraient pouvoir exiger que les fonds distribués servent à stimuler l'esprit d'entreprise et l'innovation»¹³.

Ainsi ce chevalier blanc (ou bleu au vu de la teneur néolibérale de son discours) propose de mettre la Wallonie sous tutelle. Car qui dit transfert, dit transparence...

Mais certaines questions surgissent. Hors du choix entre l'impérialisme régionaliste d'Yves Leterme¹⁴ ou

→ **Rudy Aernoudt, vous le concédez vous-même: vous n'êtes guère prolixes concernant Bruxelles. Pourquoi? Quel rôle pour Bruxelles?**

Pour moi, Bruxelles n'est pas un problème mais une opportunité. Les auteurs du Manifeste *In de Warande* préparent un texte sur Bruxelles. Ils voudraient se distancer de Bruxelles. C'est à mes yeux une erreur capitale. Je plaide pour une coopération accrue sur le plan de la culture, de l'enseignement et de l'économie.

Quelle est la différence entre votre vision et celle d'Yves Leterme sur cette «incontournable» réforme de l'État?

Je peux uniquement répondre pour ce qui me concerne. Yves Leterme demande plus de compétences, moi, je demande une structure plus efficace là où certaines compétences pourraient être refédéralisées (nuisances sonores, commerce extérieur de la Belgique, licences d'exportation des armes). Je plaide en outre en faveur d'une coopération structurelle entre les trois Régions.

Votre acharnement à l'égard du PS et vos propositions nous laissent supposer que la réforme de l'État qui se profile à l'horizon est en fait un programme de droite: est-ce le cas? N'y a-t-il pas une autre voie? Ne s'agit-il pas ici d'une forme de pensée unique? Que se passera-t-il si le PS reste malgré tout au pouvoir?

Le PS a également une responsabilité dans sa réflexion à long terme et son approche fondamentale du chômage en Wallonie. J'espère que cette lutte au sein du PS entre l'ancienne et la nouvelle gauche sera tranchée en faveur de cette dernière.

Propos recueillis par O.St.

le paternalisme régionaliste libéral de Rudy Aernoudt, point de salut?

Cette réforme de l'État, ou plutôt ce grignotage, proposé par le monde politique flamand et cet acharnement contre le PS servent-ils, sous des atours trompeurs, un projet politique œuvrant à aboutir à la rupture du modèle social belge? Et dans ce cadre, ce n'est pas un hasard si les syndicats freinent des quatre fers.

Car cette volonté de régionalisation de l'emploi repose sur des arguments fallacieux et simplistes: le cadre fédéral des négociations salariales n'empêche déjà pas des disparités régionales et comme le souligne Michel

Jadot, ex-président du SPF Emploi et Travail, «on a déjà fait une grande partie du chemin en matière de régionalisation et les régions ne se sont pas privées de prendre des mesures spécifiques»¹⁵. La régionalisation mettrait les travailleurs en concurrence et permettrait «de durcir en Flandre l'activation des chômeurs, de réduire dans le temps les allocations de chômage, de supprimer l'accès à la pré pension»¹⁶, en bref de parvenir à une régression sociale sans précédent. Et selon la théorie bien connue, l'effet papillon passerait vite la frontière!

Olivier Starquit

15 Jadot, «Pourquoi régionaliser l'emploi?», *Le Soir* du 7 février 2007.

16 Op.cit.

Bisbilles linguistiques à Gand

Non aux préjugés

L'émission de la RTBF intitulée «Que veulent vraiment les Flamands?» a une fois de plus donné lieu à de nombreux commentaires tant en Flandre que dans la partie francophone du pays.

Pour rappel, cette initiative louable de la RTBF entendait, par la présentation de quatre thèmes (les Flamands et leur culture, la Flandre et ses volontés séparatistes, la Flandre et l'emploi et une fiction présentant la sécurité sociale, en 2010, après sa scission) et la mise en place de multiples débats entre hommes politiques, syndicalistes, séparatistes, artistes, journalistes, cerner de manière nuancée la situation en Flandre. Surfant sur la dernière vague en vogue dans les débats actuels, la RTBF avait également donné la possibilité à des téléspectateurs de poser des questions au Premier ministre.

Avant la projection de l'émission, *Le Soir* avait déclenché une querelle sur l'usage des langues¹, y voyant «tout un symbole: les hommes politiques du Nord, à l'exception du Premier ministre, se concertaient et prenaient la décision de parler le néerlandais»². Et en effet, nous avons tous entendu Éric Van Rompuy répondre à Johanne Montay qu'il était normal de parler le néerlandais puisque l'émission se déroulait à Gand. Le retour du droit du sol en quelque sorte.

Le Morgen du 9 mars 2007³ revient sur cet épisode et voit dans cette querelle la démonstration que l'exercice est un échec. Quelques intervenants justifient leur décision de pratiquer la langue de Vondel: pour Guy Verhofstadt et Rudy De Leeuw (président de la FGTB), puisqu'il s'agit d'une émission sur une chaîne francophone pour des téléspectateurs francophones, il est normal de s'y exprimer en français. Frank Vandenbroucke considérait pour sa part qu'il était préférable de débattre tous ensemble en néerlandais pour exprimer toutes les nuances, d'autant plus que la RTBF leur en avait donné la possibilité. En effet, Johanne Montay le confirme et justifie le choix du doublage: «la liberté de choix fut laissée à chacun mais nous pensions que seuls les moins doués en langue y auraient recours: deux heures de sous-titrage représentaient trop de travail, donc nous avons opté pour le doublage»⁴.

Carl Devos, politologue à l'université de Gand, évoque également le malentendu sur l'usage des langues: «la raison du recours au néerlandais est pour certains le manque d'habileté ou l'incapacité de parler en français de matières aussi complexes; certains francophones y ont vu un message politique et de la mauvaise volonté»⁵. Il en déduit que «l'émis-

sion a une nouvelle fois fait plus de mal que de bien: réactions négatives des deux côtés du pays. Les questions, à la limite de la provocation, des journalistes étaient souvent empreintes de préjugés mais c'est une méthode d'interview souvent utilisée qui n'est pas intéressante: la personne interrogée doit alors nuancer mais encore faut-il qu'elle en ait le temps!»⁶.

Il est également vrai qu'il y avait trop d'intervenants sur le plateau, tout en saluant néanmoins l'initiative et en exhortant les chaînes flamandes à faire de même: «excellente idée de vouloir donner une image plus nuancée, il faudrait faire de même du côté flamand car la réalité francophone est plus complexe [...]»⁷.

Pour rappel, suite au faux JT du 13 décembre, le politologue Dave Sinardet avait proposé l'organisation de débats simultanément sur la RTBF et sur la VRT pendant la campagne, proposition qui avait obtenu l'aval des deux chaînes. Entre-temps, la VRT a abandonné le projet pour des raisons techniques.

La méfiance a-t-elle diminué? Les préjugés ont-ils été infirmés? Certainement pas. Faut-il voir dans la bisbille linguistique un écran de fumée pour cacher le reste?

La réduction de la réalité politique complexe à de simples caricatures risque-t-elle de devenir une maladie gênante, ou est-il légitime de penser que la presse écrite est un meilleur écrin pour éviter cette approche caricaturale?⁸. Existe-t-il une réelle volonté (politique) de s'opposer à cette incompréhension croissante dans un pays ayant de facto plusieurs opinions publiques? Les médias ne se substituent-ils aux politiques?

Carl Devos pour sa part conclut: «Qui osera encore une nouvelle tentative de corriger l'incompréhension mutuelle? Perdons-nous courage? Et le reste aussi?»⁹.

O. St.

1 Bernard Demonty, «Bisbille sur l'emploi des langues», *Le Soir*, 07/03/2007.

2 Op. cit.

3 «Vlaamse politici zitten met RTBF-kater», *De Morgen*, 09/03/2007.

4 Op. cit.

5 Carl Devos, «Non aan de vooroordelen», *De Morgen*, 09/03/2007.

6 Op. cit.

7 Op. cit.

8 Je pense au tour de Flandre de *La Libre Belgique* et à l'initiative conjointe du *Soir* et du *Standaard*.

9 Op. cit.

Le mémorandum du CAL

Le journal d'un laïque en campagne

À l'approche des élections, le CAL a tracé les sillons qui constituent les axes prioritaires à impulser au niveau fédéral.

Au départ de sa volonté statutaire de contribuer à la construction d'une société juste, progressiste et fraternelle, le CAL insiste prioritairement sur les mesures qui garantissent l'impartialité des pouvoirs publics à l'égard des conceptions religieuses et philosophiques. Il réaffirme la nécessité absolue de non-ingérence réciproque entre l'État et les Églises et communautés philosophiques non confessionnelles. Les initiatives prises en la matière doivent prioritairement garantir la liberté de conscience de chaque citoyen dans le respect de la démocratie, l'impartialité des agents des pouvoirs publics dans l'exercice de leur fonction et enfin apporter des solutions qui traduisent ce principe d'impartialité dans l'organisation des cérémonies officielles, les préséances protocolaires et la présence de symbole religieux dans les bâtiments publics.

En parallèle, le CAL revendique une réforme en profondeur du financement public des communautés confessionnelles et non confessionnelles qui conduise à une égalité de traitement dans l'attribution des crédits publics alloués aux cultes et à la laïcité.

Dans le cadre de la défense de la laïcité politique, et en concertation avec l'ensemble des mouvements, associations et citoyens attachés aux valeurs démocratiques, à la liberté de conscience et à une vision progressiste de la société, le CAL fait un certain nombre de recommandations et de propositions relatives à de multiples questions de société.

Il est possible à présent de tirer en toute objectivité les enseignements de la dépénalisation de l'euthanasie, quatre ans après l'entrée en vigueur de la loi.

En matière de politique d'asile, le CAL demande qu'une politique d'accueil respectueuse de la dignité humaine soit mise en œuvre, notamment par la suppression des centres fermés

de nature carcérale. Il faut également assurer la cohérence de la politique d'immigration.

En matière de politique familiale, les propositions du CAL visent à la nécessaire neutralité de l'État face aux choix de vie de chacun, notamment par l'individualisation des droits fondamentaux et l'égalité de traitement entre les différentes formes de cellules familiales nées de l'évolution des mœurs.

Le droit à un logement décent pour tous est inscrit dans l'article 23 de notre Constitution depuis 1994. Tout doit être mis en œuvre pour que ce principe constitutionnel corresponde à une réalité de terrain.

Le CAL demande que soit dépassée la politique dite de «normalisation» en matière de drogues pour élaborer des pistes novatrices et respectueuses des valeurs telles que le libre examen, la liberté, la responsabilité et la solidarité. Le CAL attire également l'attention sur les dérives sécuritaires dans la gestion de l'État qui a le devoir de garantir le respect de la vie privée, la liberté d'expression et d'association, le droit à un procès équitable...

Le CAL suggère la création d'une charte éthique du créateur et de l'utilisateur de technologies de l'information et de la communication.

Nos préoccupations ne s'arrêtent pas aux limites de la Communauté française. Depuis de nombreuses années, le CAL est soucieux de défendre les valeurs qui sous-tendent son action au niveau européen et international.

Le CAL demande que les questions européennes soient traitées au niveau du parlement fédéral et par ailleurs que la révision des traités de l'Union corresponde davantage aux aspirations des populations et ne repose pas seulement sur la compétitivité et les lois du marché.

→ Le mémorandum est consultable sur le site: www.laicite.be ou peut être obtenu sur simple demande au CAL (tél.: 02/627.68.11).

Le CAL est aussi particulièrement attentif à la neutralité des institutions européennes.

En matière de coopération au développement, le CAL insiste sur l'intégration des trois principes fondamentaux: les droits de l'Homme, l'égalité hommes-femmes et le développement durable. La Belgique doit s'engager à combattre de manière quantifiée le sous-développement et l'extrême pauvreté, encourager la coopération bilatérale, poursuivre les annulations de dette des pays du Tiers-Monde et favoriser le commerce équitable.

Le CAL regrette le rôle déstabilisateur joué par l'OMC et plaide pour son intégration formelle dans le système onusien et une révision des processus de décisions en son sein. En ce qui concerne enfin l'accord général sur le commerce des services (AGCS), il est indispensable d'exclure de son champ d'application des domaines tels que l'éducation, l'eau, la santé, la culture, et de garantir les services d'intérêt général à tous les citoyens.

Le mémorandum du CAL, dont nous avons mis en exergue quelques éléments déterminants, se veut être une contribution positive et engagée par rapport à des éléments essentiels de la gestion de l'État.

Bien sur, ce rôle important d'expression de recommandations et de propositions émanant d'un acteur de la société civile n'a de sens que si, parallèlement à cette démarche, le mouvement laïque mobilise ses moyens humains et matériels pour contribuer à la construction de cette société plus juste, plus progressive et plus fraternelle et traduise ses valeurs en actions auprès et au service des citoyens.

Jean De Bruecker
Secrétaire général adjoint du CAL

Plate-forme Familles laïques et égalitaires

À propos du projet de loi réformant le divorce

La Plate-forme Familles laïques et égalitaires, créée en mai 2002 par une quinzaine d'associations attachées aux valeurs laïques, s'est constituée autour d'un programme commun de politique familiale fondé sur les principes d'égalité des sexes et d'égalité des situations de vie, dont la mise en application nécessite une révision en profondeur de bon nombre de dispositions dans les différents champs du droit.

Diverses propositions ont été avancées, parmi lesquelles la réforme du divorce figure en bonne place. Intimement associée à une réforme du mariage patrimonial, celle-ci porte notamment sur l'introduction d'une procédure judiciaire de divorce sans faute, qui doit permettre aux deux époux de rompre unilatéralement le mariage, tout en respectant les clauses de rupture prévues dans la nouvelle convention du mariage appelée à remplacer les contrats de mariage existants. Dans notre esprit, l'allègement de la procédure du divorce et l'introduction d'une procédure de divorce sans faute ne peuvent, en effet, se concevoir qu'en prenant au préalable des mesures destinées à améliorer la situation patrimoniale de la femme au moment de la rupture d'union.

Le projet de loi réformant le divorce présenté par la ministre de la Justice, qui doit encore être examiné par la Chambre des représentants à la suite des amendements introduits par le Sénat, rencontre, dans les grandes lignes, la proposition de la plate-forme. C'est, par conséquent, tout naturellement qu'elle lui apporte globalement son soutien, tout en regrettant que la réforme du divorce ne s'inscrive pas dans un projet de réforme plus large incorporant les aspects patrimoniaux du mariage. Cette approche aurait permis d'éliminer les inégalités qui trouvent souvent leur source dans la vie commune, et qui séparent les situations économiques et sociales respectives des conjoints au moment du divorce.

Comme l'ont très judicieusement souligné les Femmes Prévoyantes Socialistes, la facilitation du divorce n'est pas, en elle-même, génératrice des inégalités de situation. Celles-ci

lui sont préexistantes et doivent absolument être traitées par des mesures d'accompagnement si l'on veut que la nouvelle procédure de divorce ne renforce pas les inégalités.

Dans les conditions existantes, la principale objection de la plate-forme à l'actuel projet de loi réformant le divorce concerne la limitation de la durée de la pension alimentaire. Cette dernière posera question aussi longtemps que perdureront les mécanismes juridiques, tels que le maintien de l'obligation de secours dans les obligations du mariage en droit civil, les droits dérivés en droit social et le quotient conjugal en droit fiscal, qui encouragent ou favorisent la dépendance de la femme à

qui pénalisent le temps partiel en sécurité sociale;

- repenser la politique de réconciliation de la vie professionnelle et familiale sur la base des principes d'égalité professionnelle et d'égalité parentale, en faisant valoir les droits intangibles des femmes et des hommes au travail et à la famille;
- développer une politique intégrée de services destinés à l'accueil des jeunes enfants, des enfants en dehors des horaires scolaires, y compris les vacances scolaires, et des enfants en dehors des horaires normaux de travail, afin de favoriser l'égalité professionnelle des femmes et des hommes.

© P. Vandenbranden

Jean Gouweeloos, *La femme et le pantin* – 1927. Musée Charlier – Bruxelles – Exposition «Les sens au féminin» – jusqu'au 15 juin 2007 – www.charliermuseum.be
La facilitation du divorce ne devrait pas faire de ce tableau un paradoxe en renforçant l'inégalité d'un grand nombre de situations conjugales.

En l'absence de ces réformes, limiter la durée de la pension alimentaire à la durée de mariage, surtout dans le cas où la femme est financièrement dépendante de son (ex)mari, nous paraît trop radical. Selon nous, il convient de donner au juge une plus grande faculté d'appréciation par rapport à la limite temporelle de la pension alimentaire dès le moment de sa fixation et pas seulement à l'expiration de la période légale, telle que définie dans le projet de loi.

- supprimer, tout au moins pour les nouveaux couples, les mécanismes qui encouragent le retrait total ou partiel des femmes du marché du travail, tels que les droits dérivés en sécurité sociale et le quotient conjugal en droit fiscal;
- instaurer l'égalité des statuts d'emploi en supprimant les mécanismes

Ghislaine Julémont
Administratrice du CAL et directrice de la Commission Famille

Sexe et genre: les richesses d'une distinction conceptuelle

La remise en cause du poids de la nature dans les appartenances sexuées et les rôles de genre s'avère fondamentale pour définir les stratégies menant à l'égalité.

Les rapports asymétriques entre hommes et femmes et l'exclusion de ces dernières de la vie politique sont historiquement liés à l'association des femmes à la nature et la biologie. Chargées de la reproduction, les femmes ont été longtemps définies par leurs fonctions naturelles et réglementées pour cette raison au monde domestique et privé. Loin de dériver de configurations traditionnelles, ce schéma s'est accentué lors de l'avènement de la modernité. Alors que l'idée nouvelle d'égalité entre les citoyens trouvait sa justification dans l'égale possession de la raison par les individus, cette période a coïncidé avec le développement d'argumentations naturalistes présentant les sexes comme incommensurables. Assimilant féminité, nature et maternité, celles-ci ont permis de justifier la négation des droits politiques aux femmes alors que ces dernières s'étaient vu reconnaître les droits civils lors de la Révolution française. Dans un univers où la Raison constituait une des clés d'accès à l'individuation et à la citoyenneté politique, être femme et être raisonnable apparaissaient comme deux états incompatibles. Il était donc logique d'exclure les femmes de la «citoyenneté active» à cause de leur «ancre» dans la nature.

«On ne naît pas femme, on le devient...»

Face à ce type de raisonnement, sans cesse reproduit et approfondi au cours des deux derniers siècles, les mouvements féministes ont progressivement mis en cause les illusions causales de la nature et démontré que

l'inégalité des rapports entre les sexes découle d'une organisation culturelle et sociale qui favorise systématiquement les hommes et le masculin. Cette intuition a donné naissance à la distinction entre sexe et genre, ébauchée par Simone de Beauvoir dans le *Deuxième Sexe*. Comme l'a écrit la philosophe, «*on ne naît pas femme; on le devient. Aucun destin biologique, psychique, économique ne définit la figure que revêt au sein de la société la femelle humaine: c'est l'ensemble de la civilisation qui élaboré le produit intermédiaire entre le mâle et le castrat que l'on qualifie de féminin*»¹.

Formalisée en 1972 par l'anthropologue Ann Oakley, cette intuition a donné naissance à un des outils conceptuels les plus importants de la théorie féministe. Construite sur la dyade nature/culture, la distinction entre sexe et genre a été initialement énoncée dans les termes suivants: «*Sexe est un mot qui renvoie à la différence biologique entre mâle et femelle, la différence visible au niveau génital, la différence dans la fonction procréatrice qui y est liée. "Genre", cependant, est une question de culture: il renvoie à la classification sociale entre "masculin" et "féminin"*»².

Le genre crée le sexe

Sur ces prémisses, une remise en cause plus profonde des rapports entre nature et culture a été opérée. Pour Simone de Beauvoir ou Ann Oakley, c'était le genre qui, en tant que construction culturelle des appartenances biologiques, occupait le centre de la réflexion. Le sexe était considéré comme un donné biologique inébranlable et irrécusable, dont toute mise en question paraissait illusoire. Il précédait le genre, qu'il fondait de manière plus ou moins importante, et l'enjeu du féminisme consistait à

remettre en cause les modalités et le résultat de cette fondation sans toutefois toucher à la «naturalité» et à la «réalité» du sexe. Face à cet impensé, quelques auteur-e-s ont défendu la nécessité d'interroger la notion de sexe, dans la mesure où, à l'image de tout ce qui existe dans la société, celle-ci est imprégnée de nos représentations. De cette manière, ces travaux ont inversé les rapports généralement posés entre sexe et genre, ainsi qu'entre nature et culture, indiquant que c'est le genre, pris non comme une caractéristique des individus mais comme un système ou un processus social, qui précède le sexe et en façonne la signification politique et sociale. En d'autres mots, «*si le genre n'existe pas, ce qu'on appelle*

*de classification forte ou faible, égalitaire ou inégalitaire le sexe donne-t-il naissance», mais «pourquoi le sexe donne-t-il naissance à une classification quelconque?*³ Elle a aussi permis d'intégrer de nouveaux éléments dans la réflexion, tout particulièrement en ce qui concerne l'organisation sociale des sexualités. En effet, outre l'adéquation de deux genres à deux sexes considérés comme biologiques, les rapports entre hommes et femmes impliquent, dans notre société, des relations stables et cohérentes entre les sexes, en vertu desquelles un mâle est appelé à devenir un homme et une femelle une femme. Le genre comme rapport social implique donc la constitution de l'hétérosexualité en norme organisatrice des rapports entre les sexes et entre les sexualités.

selon lesquels s'organisera la question du sexuel et du sexué dans l'expérience humaine, la «différence des sexes» n'existe pas. Non pas qu'il n'y ait pas deux sexes anatomiques distincts, mais cette donnée pourrait parfaitement être pensée dans le cadre d'une autre construction intellectuelle que celle qui tranche de la sorte, et faire du coup l'objet d'une perception articulée selon d'autres dimensions»⁴.

Cette remise en cause du poids de la nature dans les appartenances sexuées et les rôles de genre s'avère fondamentale pour définir les stratégies vers l'égalité. Son application à un enjeu politique contemporain permet d'en saisir les contours. Dans nombre de pays, l'amélioration de la place des femmes dans les instances de pouvoir a notamment été justifiée au nom de la différence avec laquelle les femmes agiraient en politique. Au regard de ce qui précède, un tel postulat pose toutefois au moins deux questions. D'une part, si les différences entre les sexes ne reposent pas sur la nature, mais sur la culture, cette gestion alternative du politique ne peut découlter que d'une socialisation différenciée et, si le genre renvoie à des rapports de pouvoir, d'une construction inégalitaire des rôles sociaux attribués à chaque sexe. La mobilisation d'un tel argument paraît par conséquent difficile dans une démarche d'égalité et la persistance d'une telle différence au cours du temps devient sujette à caution. D'autre part, au lieu d'enterrer des constructions conceptuelles qui paraissent naturelles, il convient de se demander quel est le système de pensée qui invite à diviser la manière dont les individus agissent en politique sur base de leur sexe. Ne serait-il pas plus judicieux, au moment de défendre l'égalité, d'argumenter de manière pragmatique à partir des obstacles que connaissent les femmes dans l'accès à la représentation politique? ■

David Paternotte
Aspirant FNRS -
Centre de Sociologie politique, ULB

Il était logique d'exclure les femmes de la «citoyenneté active» à cause de leur «ancre» dans la nature... Johan Muyle- Madinat Al Salâm- Galerie J. Cerami- route de Philippeville 346- Couillet - www.galeriecerami.be

Interroger le système de pensée

le sexe serait dénué de signification, et ne serait pas perçu comme important: ce ne serait qu'une différence physique parmi d'autres». Par conséquent, «*le genre n'[a] pas de substrat physique — plus exactement, ce qui est physique [et dont l'existence n'est pas en cause] n'est pas le substrat du genre. Au contraire, c'est] le genre qui [crée] le sexe: autrement dit, qui donne] un sens à des traits physiques qui, pas plus que le reste de l'univers physique, ne possèdent de sens intrinsèque*»⁵.

Cette révolution conceptuelle a contribué à changer les termes de la réflexion, dans la mesure où il ne s'agit plus de se demander «[...] à quel type

4 Christine Delphy, 2001, *L'ennemi principal. 2/ Penser le genre*, Paris, Syllèphe, p. 26 - 27.

5 Ibid., p. 248.

6 Sabine Prokhoris, 2000, *Le sexe prescrit, la différence sexuelle en question*, Paris, Aubier, p. 121 - 122.

L'Europe de la corde raide

**Dans une famille à 27 cohabitent des destins opposés.
Il y a des riches, des parvenus et des traîne-la-patte.
Le point sur ces disparités.**

Le social n'a jamais été une priorité de la construction européenne. Le jugement du traité de Rome nous a rappelé que le point d'ancre des Pères fondateurs fut essentiellement économique et monétaire.

Mais dans une Europe à multiples vitesses, un minimum d'équité est indispensable. L'Union a conscience que de trop fortes disparités entre ses États membres et au sein même de ceux-ci peuvent la miner et nuire à son développement. Parce qu'elles compliquent la vie des gouvernements, freinent le «business» et détournent les populations des objectifs qu'elle prétend leur donner. Voilà pourquoi elle consacre le deuxième poste en importance de son budget à réduire ces inégalités.

Cacophonie

Malgré cela, le mécontentement menace. Le «non» français à la Constitution, s'il vint sanctionner d'abord la politique de Jacques Chirac et de son gouvernement, a démontré aussi qu'il faut compter avec les peurs et fantasmes d'une population face à son avenir. Le «modèle social européen» ne rassure plus. À raison, puisqu'il n'a jamais existé que dans une partie de l'Occident et dans les pays scandinaux, chaque État lui donnant une interprétation plus ou moins généreuse, plus ou moins inspirée sinon plus ou moins laxiste.

En matière sociale, c'est la cacophonie. Les États restent maîtres de leur destin. Des «assédic» françaises à la pension de misère d'un Letton, du «chacun pour soi» britannique à la

«flexicurité» des Danois, il y a à boire et à manger, mais pas nécessairement pour tout le monde.

Pour se faire une meilleure idée de ce patchwork, la Commission européenne a livré en février dernier un rapport qui vise à «une approche commune pour une meilleure cohésion entre les États». Il met en lumière les priorités et les progrès accomplis dans les domaines de l'inclusion sociale, les retraites, les soins de santé et soins de longue durée, tout en énonçant les défis à relever. Ce document examine les grandes tendances dans l'UE et ses États. Suivent un certain nombre de recommandations.

Les enfants d'abord. «Les États membres, peut-on lire, doivent renforcer leur engagement à réduire la pauvreté des enfants en adoptant une démarche pluridimensionnelle. Celle-ci implique de faciliter la participation des parents au marché du travail, améliorer l'accès à une éducation de qualité et à un logement adéquat et protéger les droits des enfants. Dans toute l'Union européenne, 19% des enfants sont exposés au risque de pauvreté et le chômage des jeunes est particulièrement inquiétant».

Suit un encouragement en faveur de la remise au travail: «Il est de plus en plus reconnu que l'inclusion active [...] est la meilleure manière d'intégrer le plus d'exclus dans la société».

La pauvreté? «On constate actuellement de grandes disparités dans les résultats sanitaires d'un bout à l'autre de l'Union, l'espérance de vie des hommes s'échelonnant entre 65,4 (Lituanie) et 78,4 ans (Suède) et celle des femmes entre 75,4 (Roumanie) et 83,9 ans (Espagne). Les systèmes de soins de santé et soins de longue durée tendent à assurer l'égalité d'accès de tous à des

services de grande qualité grâce à une utilisation plus efficace des ressources –tant sous l'angle de la répartition que celui des dépenses».

L'évolution des systèmes de retraite, enfin. «Dans de nombreux pays, les régimes de retraite ont été réformés ou sont en cours de réforme pour assurer aux retraités des revenus adéquats en même temps que leur viabilité financière globale. Plus de personnes au travail, telle est la meilleure manière de parvenir à cet équilibre, mais en préservant pour les travailleurs âgés la possibilité de continuer à travailler. Le taux d'emploi global des personnes de 55 à 64 ans est passé de 38% en 2001 à 43% en 2005 et l'objectif de 50% fixé à Lisbonne pour 2010 a été atteint par neuf pays (Danemark, Estonie, Irlande, Chypre, Lettonie, Portugal, Finlande, Suède, Royaume-Uni) bien que le pourcentage ne soit encore que de 30% dans certains autres». Dont la Belgique.

Ce rapport s'accompagne d'une fiche par pays. Voici ce qu'on y apprend sur la Belgique. Précisons que les informations reprises y ont été rassemblées sur la base de chiffres émanant de notre direction générale des statistiques. Via Eurostat également, l'Office européen de statistiques étant lui-même alimenté par les États membres. Prudence donc.

De ce travail, il ressort qu'avec une croissance estimée de 2,7% en 2006, la Belgique traîne toujours la patte en matière d'emploi. Malgré la création de 39 000 postes, le taux de chômage est resté à 8,4% en 2005 (contre 8,8% dans l'Union des ex-25). Des disparités régionales «sensibles» [sic] subsistent, tant sur le front de l'emploi (64,9% en Flandre, 56,1% en Wallonie, 54,8% à Bruxelles) que celui du chô-

les plus pauvres vont atteindre le niveau des régions les plus riches comme Londres ou Bruxelles. Selon elle, l'Union européenne doit se concentrer sur la réduction du fossé entre régions, pour aider les plus pauvres à rejoindre la moyenne européenne en termes de PIB par habitant.

Le bien-être social: pas la priorité

Une autre question pourrait consister à s'interroger sur le bien-être social dégagé par l'enrichissement potentiel des régions aujourd'hui défavorisées. Ce n'est un secret pour personne: la priorité n'est pas là aujourd'hui. Les nouveaux États issus de l'ex-bloc soviétique croient davantage dans le marché et la macroéconomie que dans la protection de l'individu. À l'Ouest, l'État-providence est partout en recul. Un scandale pour certains qui évoquent le sort pénible des défavorisés. Une évolution salutaire pour d'autres qui prêchent le réalisme et la fin de l'assistantat. La capacité de l'Allemagne et de la France à répondre à cette interrogation, puisqu'elles sont désormais emmenées par une nouvelle génération de leaders, dira dans quelle direction le vent soufflera au cours des prochaines années.

«L'agenda social européen doit conjuguer la flexibilité nécessaire sur le marché du travail avec une protection et une sécurité sociales».

Eric Baudelaire, *États imaginés* – Musée de la Photographie de Charleroi (Mont-sur-Marchienne) jusqu'au 17 juin 2007 – www.museephoto.be
Un esthétisme volontaire, conjugué à l'onirisme et à l'encontre d'un certain embellissement de la réalité: l'incarnation de ce que les esprits dissimulent.

la région du nord-ouest (Vidin) est la plus pauvre avec un PIB équivalent à 23% du PIB de la moyenne communautaire. La région la plus riche est le sud-ouest (Sofia) avec un PIB estimé à 49% du PIB moyen de l'Union. Loin devant, côté occidental bien sûr, Londres (Inner London 303%), le Grand-Duché de Luxembourg (251%) et Bruxelles (248%) emmènent le train des régions européennes. Trois régions au PIB surestimé en raison du flux important de banlieusards.

Pour réduire ce fossé, la politique régionale de l'Union européenne élargie depuis le 1^{er} janvier à 27 États membres injectera 308 milliards d'euros dans les régions les moins développées, entre 2007 et 2013. En plus de ces aides, le potentiel économique des deux nouveaux pays, la Roumanie et la Bulgarie, est censé aider à réduire l'écart.

Il n'est pas inutile de s'interroger sur la réelle capacité à long terme de l'UE

à réduire complètement les disparités économiques et sociales entre les régions d'Europe. Pour la députée polonaise Lidia Joanna Geringer de Oedenberg, auteur d'un rapport présenté en janvier à la commission Région du parlement sur «le rôle et l'efficacité de la politique de cohésion dans la réduction des disparités dans les régions les moins favorisées de l'UE», ce serait une illusion de croire que les régions

* Voir aussi sur ce thème l'entre-tien de Jean Sloover, en pp. 22-23.

Pascal Martin

Sciences en scène

Rencontre festive autour des sciences

Sciences en scène, c'est avant tout l'alliance de la créativité des écoles de l'enseignement officiel et de l'apprentissage dynamique des sciences.

volonté des organisateurs de combiner avec bonheur le respect de la rigueur scientifique, la démarche créative et la valeur pédagogique.

En fin d'après-midi, les acteurs en herbe, revêtus de leur t-shirt «Sciences en scène, je participe» ont attendu sur scène, dans la bonne humeur mais avec beaucoup d'impatience, les résultats de la délibération du jury, composé de Paul Danblon, journaliste scientifique et président du concours, Guy Hattiez, directeur honoraire de la HE de la CF du Hainaut, Yves Larec, directeur du Théâtre Royal du Parc et de Jean Richelle, directeur du Centre de culture scientifique de l'ULB à Parmentille, Charleroi.

• Le prix du spectacle le plus poétique a été attribué aux élèves de deuxième année primaire de l'école de la Communauté française de Malonne pour leur spectacle intitulé «Akwa... la petite goutte d'eau»;

• «Je digère... pas tout seul!», présenté par des élèves de l'école commu-

K. Derycke

«La terre? ... oufti! Quel caractère», le spectacle de l'école communale n°2 «Émeraude».

Dans la collection Liberté, j'écris ton nom

L'histoire que nous faisons

de Marc Jacquemain et Jérôme Jamin

Dans un monde de plus en plus interdépendant, il nous arrive de nous sentir manipulés par les acteurs dominants: institutions économiques internationales, entreprises mondialisées, grands médias ou principaux responsables politiques. Pour autant, l'homme ordinaire d'aujourd'hui n'est-il vraiment qu'une marionnette comme le prétend toute une partie de la critique de gauche? Ne sommes-nous pas davantage acteurs qu'on nous le prétend et n'avons-nous pas mieux à faire que de voir partout des manipulations et des «agendas cachés»? C'est à cette réflexion que nous invitent les auteurs.

Au prix promotionnel de 10€ (au lieu de 12€)

En vente en librairie, au Centre d'Action Laïque ou par virement au compte 210-0624799-74 du CAL, en précisant le titre de l'ouvrage dans la communication (frais de port inclus - TVAC).
Éditions Espace de Libertés, CAL, campus de la Plaine ULB, CP 236, avenue A. Fraiteur, 1050 Bruxelles - Tél. 02 627 68 60 - espace@cal.ulb.ac.be



nale de Gaulle de Bressoux a reçu, quant à lui, le prix de l'interactivité;

- «La terre? ... oufti! Quel caractère», présenté par les enfants de l'école communale n°2 «Émeraude» de Molenbeek-Saint-Jean a reçu le prix du spectacle le plus créatif;
- L'école de Saint-Ghislain a été récompensée pour l'aspect pédagogique de son spectacle «Burp ou le voyage d'une saucisse».

C'est l'école n°2 «Émeraude» de Molenbeek-Saint-Jean que le jury a sélectionnée pour aller présenter son spectacle à Lille en octobre 2007, dans le cadre d'un projet européen s'intéressant aux initiatives destinées à encourager les différentes approches de la science. Durant deux ans, Lille et Bruxelles collaboreront pour une meilleure visibilité des sciences, et ce à l'initiative, pour la Belgique, de la cellule Infosciences de l'ULB et du Centre d'Action Laïque.

L'édition 2007 du concours a également été marquée par l'intérêt porté par l'émission «Matière grise», programmée sur la RTBF. Une journaliste a suivi les élèves et les enseignants de trois écoles participantes tout au long de la préparation de leur spectacle.

L'aventure de Sciences en scène continue: plusieurs reprises des spectacles présentés à la finale sont programmées en 2007 et les lauréats seront en automne prochain à Lille. De plus, les observateurs européens présents ont été séduits et l'exportation du concours dans d'autres pays européens est envisagée. Ce qui conforte la pertinence de l'initiative née en Communauté française, il y a quatre ans. ■

Bernadette Schyns
Coordinatrice

Associations organisatrices: Centre d'Action Laïque (CAL) allié au Conseil de Concertation de l'Enseignement officiel (CCCO), à la Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel (FAPPEO) et à la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente (LEEP).

Le roman à thème social n'est pas mort

Dans l'abondance des romans publiés aujourd'hui, quelques-uns continuent à se pencher sur les réalités de la classe ouvrière, s'inscrivant ainsi dans la tradition d'auteurs comme Constant Malva dont plusieurs textes viennent d'être réédités¹.

Ainsi Dominique Manotti a choisi de parler des fermetures d'entreprises dans le nord de la France d'une manière originale puisque son dernier livre est un thriller politico-financier basé sur un fait réel qui défraya la chronique judiciaire². L'histoire commence dans la dure réalité d'une usine déshumanisée comme il en existe tant³, ici une unité de production de Daewoo en Lorraine. Un énième accident fait déborder la colère des travailleurs qui déclenchent une grève, qui se radicalise lorsqu'ils prennent conscience qu'ils ont été dupés par la direction, notamment sur des primes dont le paiement sans cesse reporté n'a jamais réellement été envisagé. Ce conflit, si banal finalement, monte en intensité avec la séquestration des cadres. Cette dernière action provoque la panique parmi des actionnaires qui, pour cacher le fait qu'ils utilisent l'usine comme paravent à des détournements financiers —notamment des subsides européens destinés à la reconversion—, n'hésitent pas à tuer. Le roman s'aventure alors dans les méandres d'un gigantesque monopole entre les multinationales Alcatel et Matra pour le contrôle de Thomson. Dans ce jeu, tous les coups sont permis et les morts par dommages collatéraux vont se multiplier. Si la vérité est finalement découverte, elle ne sert qu'aux acteurs du jeu. Les travailleurs, eux, ont été complètement brisés.

Fiction toujours —mais en est-ce réellement?— avec un gros bouquin consacré à la célèbre grève des mineurs anglais du milieu des années 80, qui verra le gouvernement ultra-libéral de Thatcher broyer le mouvement ouvrier anglais en mettant à genoux sa composante la plus importante et la plus combative⁴. Utilisation des services secrets comme éléments agitateurs, mise sur écoute des syndicats, corruptions et chantages, collusion entre le patronat et l'État, tout y passe à travers un roman articulé autour de plusieurs récits parallèles. L'ouvrage ne fait aucun angélisme, soulignant les contradictions des travailleurs qui alternent entre solidarité et égoïsme, mais aussi celles du syndicat qui doit gérer les dissensions entre ses différentes sections, tout en étant englué dans son bureaucratisme et la toute-puissance de son président Arthur Scargill. Avec ce livre, plus encore qu'avec celui de Manotti, on vit le conflit à travers les protagonistes des deux camps et l'on ne peut s'empêcher de penser que la fiction n'est qu'une protection de l'auteur, que l'on sent très documenté, contre des procès éventuels.

Et l'on partagera l'interrogation du personnage principal au seuil de la mort: «Le mur était tombé. Tout le pire avait été révélé, avéré. C'était plus qu'un idéal, c'était une vie, c'était mille vies, bafouées, réduites à néant. Comment continuer à être communiste après ça, après tout ce gâchis, et comment décider subitement de ne plus l'être, quand dans vos tripes, tout crie que votre combat à vous, en France, dans le Pays-Haut, était juste. Longwy Lorraine Cœur d'acier. Où trouver la force de se battre encore, simplement pour soi, pour sauver sa peau»⁵. C'est ainsi que des romans d'évasion permettent de se poser des questions fondamentales sur le monde. ■

Julien Dohet

Industrie lourde – Sérigraphie de Luc Van Malderen – Seed Factory – avenue des Volontaires 19, 1160 Bruxelles – jusqu'au 31 mai 2007 – www.seedfactory.be

¹ Paroles de mineurs. Textes de Constant Malva présentés par Michel Ragon. Paris, Omnibus, 2007.

² Dominique Manotti, Lorraine connection, Paris, Rivage, 2006, 194 p.

³ Voir notre article «Qui l'usine tue encore» in Espace de Libertés n°343, p. 23.

⁴ David Peace, GB 84, Paris, Rivages, 2006.

⁵ Aurélie Filippetti, Les derniers jours de la classe ouvrière, Paris, Stock, 2003, 157 p. L'auteur aborde d'ailleurs le scandale qui est au centre du livre de Manotti, p. 123.

6 p. 156.

L'entretien de Jean Sloover avec Isabelle Ferreras

La nouvelle question du travail

Instituer une représentation collective des travailleurs face au management et aux actionnaires: une réforme incontournable?

Avec l'économie des services, l'entreprise, société toujours très oligarchique, est remise en question par les attentes démocratiques grandissantes des salariés, imposant d'urgence de nouvelles institutions de gouvernance économique qui vont bien au-delà de la très cosmétique idée de «responsabilité sociétale». Telle est

loin que cette interprétation «alimentaire» en tentant de cerner ce que le travail, aujourd'hui, représente pour ceux qui travaillent?

Isabelle Ferreras: Au terme de mes réflexions, j'avance l'hypothèse que le modèle économique libéral, lequel regarde de fait le travail comme un facteur de production parmi d'autres, n'épuise pas le sujet dans la mesure où —et tout le monde le sent d'ailleurs—, même si le travail a bien une dimension instrumentale, il constitue aussi une expérience de vie qui fait sens dans la vie des travailleurs.

La richesse sémantique du terme «sens» est très vaste, ce qui le rend volontiers ambigu.

I.I. F.: En l'espèce, le travail, s'il est un moyen de «gagner son pain», me paraît aussi avoir une autre valeur intrinsèque. Le travail me semble avoir une utilité, offrir de l'autonomie, permettre l'inclusion et présenter de l'intérêt. Utilité, parce qu'il donne le sentiment d'être nécessaire au bon fonctionnement de la société. Inclusion, parce que le travail insère le travailleur dans un tissu social —notamment celui des collègues— qui s'étend au-delà du lieu et du temps de travail et qui lui confère, du même coup, ce sentiment d'appartenance qui fait tant défaut au chômeur. Autonomie aussi, dès lors que le travail se concrétise par un revenu financier —vecteur de liberté— qui est le fruit exemplaire d'un labeur et non pas d'une solidarité sociale ou d'une générosité familiale. Intérêt, enfin, parce que si l'œuvre d'un médecin ou d'un architecte est spontanément perçu comme enthousiasmant, on constate que même les tâches les

plus humbles inspirent volontiers des sentiments similaires comme j'ai pu le constater avec les caissières de supermarchés.

L'irruption du client

En clair, vous êtes en désaccord avec les thèses de Dominique Méda qui présente le travail comme une valeur en voie de disparition?

I.I. F.: Oui. De même, l'allocation universelle ou la réduction du temps de travail sont des idées intéressantes qui procèdent d'intentions généreuses, mais ont le désavantage de fermer la boîte noire du travail alors qu'il y a peut-être des formes de travail qui méritent d'être promues...

Aujourd'hui, écrivez-vous, le travail est aussi de nature publique.

I.I. F.: On a tendance à regarder l'activité des caissières de supermarchés, idéal type de l'économie de services contemporaine, comme dénuée de tout sens. Or si, même chez elles, le travail a, comme je le soutiens, un sens pour l'individu, cela signifie que la théorie économique standard n'est nulle part pertinente dans les services. Autrement dit, tous les jobs du tertiaire étant concernés, le travail prend place dans la sphère publique.

Vous dites: travailler dans les services, c'est faire l'expérience d'un changement radical. Pourquoi?

I.I. F.: Dans le travail, le paysan est confronté à la nature et l'ouvrier à la matière. Mais dans le tertiaire, lequel occupe désormais les trois quarts de la population active, c'est autre chose: avec l'irruption de la clientèle, l'employé y est mis de

manière constante en présence d'un autre être humain, à savoir le client. Or, sa personne est étrangère au collectif de travail; il ne fait partie ni des collègues, ni de la hiérarchie auxquels se limitait l'univers de l'ouvrier.

Et cela change quoi?

I.I. F.: La mise en rapport quotidienne de l'employé avec de nombreux acheteurs impose le recours au mode d'échange mutuellement respectueux que notre éducation nous fait «spontanément» adopter lorsque nous nous adressons à l'autre dans l'espace public où, a priori, nous le reconnaissions comme notre égal: demander l'heure à un inconnu est une démarche qui n'a de chance d'aboutir que si nous nous adressons poliment à lui!

Or cette courtoisie réciproque est inhabituelle dans l'entreprise que toute notre société, jusque dans ses dispositifs juridiques les plus profonds, considère comme un espace privé, domestique dont les propriétaires peuvent dès lors librement fixer les règles de l'existence commune.

Le ver dans le fruit

Selon vous, c'est cette expérience inédite que font les travailleurs du tertiaire qui y rend toujours moins acceptable l'arbitraire patronal?

I.I. F.: Oui, parce qu'elle crée l'attente permanente d'une reconnaissance générale de l'égalité des personnes. Cette aspiration, typique de la culture démocratique, «contamine» les relations du travailleur avec ses collègues et sa hiérarchie et envahit ainsi l'entreprise. En somme, le «ver est dans le fruit»!

Ce qui fait que, aujourd'hui, le travail serait aussi de nature politique?

I.I. F.: Être soumis à des horaires flexibles, être contraints à des tâches polyvalentes est perçu comme aliénant, mais cela représente aussi une expérience d'insertion permanente dans un groupe humain, ce qui favorise la prise de conscience de la dimension collective de la vie au travail. Par ailleurs, les salariés évaluent l'expérience quotidienne du travail à l'aune de leur conception de la justice dont les critères sont évi-

demment pluriels et entre lesquels il faut donc opérer un choix: mérite, ancienneté, assiduité, configuration familiale, etc. Un choix qui, étant presque toujours fait de manière autoritaire par le management, suscite des tensions, des malaises et des frustrations qui sont autant d'appels à une approche délibérative typique d'une conception démocratique de la justice. Or ce positionnement permanent dans un collectif et cet affrontement constant autour de la question de ce qui y est juste, qu'est-ce, sinon l'essence même du politique?

Ces comportements oligarchiques semblent parfois desservir l'entreprise elle-même.

I.I. F.: Sur le terrain, j'ai pu en tout cas constater que les entreprises qui font participer leurs travailleurs à la fixation des horaires, par exemple, enregistrent un taux d'absentéisme plus faible et une satisfaction au travail plus grande que les hypermarchés qui ne mettent pas cette question en délibération. D'évidence, donc nier les attentes démocratiques grandissantes des travailleurs exacerbées par l'incursion du client dans l'univers du travail, c'est refuser de «rentrer gagnant»!

Démocratie: attention danger!

Ce statut infantilisant réservé au travail est-il dangereux pour la démocratie?

I.I. F.: La fin de non-recevoir opposée le plus souvent au désir grandissant des travailleurs de pouvoir participer de manière démocratique à la définition des règlements de travail afin de les percevoir comme justes constitue une expérience avortée du politique qui hypothèque en effet dangereusement la santé démocratique de nos sociétés. Pourquoi s'étonner que les individus, désabusés, se réfugient dans le divertissement et que la vie de la société et la politique soient négligées et souffrent d'une grave perte de légitimité? Que, méprisant les partis politiques, ils s'abstiennent de participer à la vie publique ou se réfugient dans des votes extrémistes quand là où se vit l'expérience la plus politique règne en maître l'arbitraire patronal?

Comment justifier que l'on demande au citoyen de se prononcer

sur un aride projet de constitution européenne quand il n'a rien à dire sur ses prestations de week-end? Nos institutions politiques démocratiques ne pourraient procéder plus habilement si leur but était de miner leurs propres fondations!

Les syndicats sont-ils conscients de ces évolutions et de ces enjeux? En font-ils suffisamment des thèmes de revendications nouveaux?

I.I. F.: Pour l'heure, le facteur travail est mal pris, tant les forces socio-économiques sont en faveur du capital. Dans ces conditions, il est naturel que les syndicats se

soient repliés sur leur ligne de défense première, à savoir la sauvegarde de l'emploi et la défense des salaires. Ce faisant et même si certaines centrales professionnelles restent conscientes de leur urgence, ils ont, de fait, souvent perdu de vue des réformes susceptibles de précisément modifier ce rapport des forces qui leur est actuellement à ce point défavorable. Ceci dit, le développement d'un vivre ensemble démocratique et la défense des droits collectifs des salariés sont l'affaire de tous; pas seulement des syndicats.

Quels risques courrons-nous si ces réformes ne s'opèrent pas?

I.I. F.: Les contradictions qui les imposent vont s'exacerber, aggravant les tensions qui naissent de l'immobilisme patronal et juridique actuel. Mais nul ne devrait se réjouir de cet antagonisme qui prospère: ce sont la politique et la légitimité de la norme démocratique qui en font les frais. Pas les actionnaires, pas les managers, qui demeurent plus puissants et plus populaires que jamais... ■

Stéphanie Mansy, Composite - L'artiste utilise les principes de la représentation en série pour rappeler les schémas de notre société de consommation. Le «caddy» est répété indéfiniment jusqu'à devenir le support de la création.

la conclusion à laquelle aboutit —non sans audace politique— la sociologue Isabelle Ferreras¹ au terme d'une longue enquête ethnographique menée auprès des caissières de supermarchés en Belgique...

Isabelle Ferreras, pour la théorie orthodoxe de l'économie, le travail est une activité à laquelle on se livre pour un salaire qui permette de vivre. Vous avez voulu aller plus

¹ Critique politique du travail – Travailler à l'heure de la société des services, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 275 pages. Chercheuse du FNRS, Isabelle Ferreras est attachée à l'UCL et à l'université d'Harvard.

² Philosophe française, auteur de *Le travail, une valeur en voie de disparition*, Éditions Alto Aubier, 1995 et de *Qu'est-ce que la richesse?*, Éditions Alto Aubier, 1999.

Paul Veyne et Constantin le Grand, champion du christianisme

À l'heure où l'on discute, chez les dirigeants européens, de la possibilité d'«officialiser», par une déclaration commune aux 27, les origines chrétiennes de l'Europe, l'historien Paul Veyne intervient de manière indirecte dans le débat.

Paul Veyne publie en effet un de ces ouvrages brillants et déstabilisateurs dont il s'est fait la spécialité depuis une trentaine d'années. Ses travaux sur l'évergétisme, la croyance aux mythes en terre hellène ou l'élegie érotique romaine¹ visaient déjà à nous convaincre du caractère imprévisible de l'histoire, autrement dit de son incessant renouvellement. *Quand notre monde est devenu chrétien*² s'inscrit dans la même ligne, le même refus du déterminisme.

De l'œuvre de Paul Veyne, on peut dire qu'elle est une machine de guerre contre un marxisme simplificateur qui prétend juger la pluralité historique à l'aune d'une «science de l'histoire» fondée sur le dogme de la lutte des classes³. L'histoire n'est pas une science de laboratoire au sens où elle pourrait se targuer de conclure de ce qui s'est passé à ce qui va se passer, et sa bête noire, c'est bien l'illusion rétrospective, l'impression que rien n'est jamais arrivé par hasard, que tout a un sens défini par une Providence, qu'elle soit spirituelle ou économique. Dans un empire romain où il ne concernait que cinq à dix pour cent de la population, le christianisme aurait pu ne pas triompher, proclame l'historien, s'il n'y avait eu un individu, Constantin le Grand, pour poser un acte original et audacieux.

Il est plus instructif que désolant de voir un incroyant autoproclamé rendre un hommage appuyé à «un homme qui voyait grand» et dont «[la] conversion lui permettait de participer à ce qu'il considérait comme une épopee surnaturelle, d'en prendre la direction et d'assurer ainsi le salut de l'humanité». Après tout, même notre

compatriote Henri Grégoire, dont Veyne égratigne volontiers l'hyper-criticisme⁴, avait à cœur de saluer l'empereur: «Quelque chose, écrivait-il, lui appartient dans le triomphe chrétien, qui n'est certes pas l'initiative, car beaucoup avant lui avaient reconnu les signes des temps, mais qui est plus et mieux que l'initiative, peut-être: la décision, au sens des stratégies allemands. J'ai dit et je répète que, de la grande révolution religieuse du IV^e siècle, il est non le Dumouriez, mais le Napoléon». On doit

s'empresser d'ajouter que c'est la méconnaissance historique du dossier qui expose de nombreux libres penseurs à sous-évaluer la dimension personnelle et sentimentale de l'action constantinienne, à tout réduire à des questions d'idéologie et de machiavélisme, de manipulation à des fins purement politiques, et qu'un tel réductionnisme mental empêche de reconnaître autour de soi le développement de phénomènes religieux analogues.

Pourquoi vouloir que notre vieille Europe se réclame d'une seule et unique doctrine? (Ici, un «pack» spécial anniversaire pour Benoît XVI...).

Une révolution dont Constantin fut le Napoléon mais non le Staline

La révolution dont Constantin fut peut-être le Napoléon, mais sûrement pas le Staline (car il n'y a rien ici qui évoque le totalitarisme, n'en déplaît à Michel Onfray) concernait d'abord les liens que les citoyens romains avaient noués avec le divin. De relations «internationales, contractuelles et occasionnelles», on passe, dit Veyne, à un «rapport [...] permanent, passionné, mutuel et intime». Si le lecteur considère que la religiosité bien réelle du paganisme est traitée avec trop de désinvolture, il n'a qu'à se référer à l'article substantiel que l'auteur a inséré dans son précédent ouvrage et auquel il renvoie lui-même⁵. Il doit d'autant plus le faire si, comme nous, il se récrie devant telle affirmation, née d'un clavier provocateur: «Il n'y a aucune continuité de nature, de fonctions ni d'obligations entre le christianisme et le vieux paganisme, cette religion assez légère pour être une sorte de laïcité avant la lettre».

Bien sûr, l'expression «une sorte de laïcité» est là pour étonner, donc pour faire réfléchir, mais elle risque de conforter dans ses erreurs un lectorat moderne trop enclin à se proclamer descendant des Grecs anciens sur la base de rapprochements superficiels. Pour se faire une idée moins rapide de la religion antique et de son cadre émotionnel, il y a lieu de tenir compte d'une vision du monde bien différente de la nôtre en ce qu'elle postule une diffusion du divin dans la nature et plus particulièrement la présence de certains dieux dans certains paysages. Circonstance qui rend problématique toute conduite, car sait-on jamais clairement si l'on ne transgresse pas une limite, si l'on ne fâche pas une divinité?

Dans une cité où, comme le rappelle Louise Brout Zaidman, «la citoyenneté est la mesure de toute l'expérience humaine, mais ne saurait se définir elle-même hors de son rapport au divin»⁶, l'une des fonctions avérées de la tragédie, c'est précisément de rappeler aux citoyens l'ambivalence des dieux, leur inscription dans une zone où se brouillent les frontières⁷. On conçoit que le christianisme offrait à ses adeptes l'avantage de troquer

l'ambiguïté contre la certitude, au détriment de la lucidité tragique. La nouvelle religion d'amour avait réponse à tout, elle inscrivait les individus dans un «plan» tracé depuis toujours.

«Une tolérance insinuante»

Dans l'action de Constantin, Veyne discerne ce qu'il nomme joliment «une tolérance insinuante». L'empereur ne se privait pas de traiter les païens de menteurs, mais il n'avait pas un tempérament de persécuteur. On aurait tendance à penser que l'histoire ayant fait un tour complet sur elle-même, les chrétiens d'aujourd'hui suivent les directives que l'empereur avait tracées jadis ou paraissent se conformer à une logique mentale comparable à la sienne: «Chers non-chrétiens, vous pouvez penser ce que vous voulez, mais c'est quand même nous qui avons raison».

Son horreur du sang lui fit proscrire tout sacrifice animal. La tentation est vive de parler d'hygiénisme avant la lettre et d'associer cette répugnance sur laquelle la psychanalyse aurait

insinuante» que décrit Veyne ne demande qu'à se convertir en franche intolérance à l'égard de tous les non-chrétiens.

«En dépit de l'interdiction "écologique" des seuls sacrifices, poursuit l'historien, les successeurs chrétiens de Constantin affecteront de respecter un équilibre entre christianisme et paganisme». À partir des mêmes sources (du moins faut-il le supposer car l'ouvrage

ne comporte qu'une bibliographie sommaire), Pierre Maraval, professeur émérite de la Sorbonne, trace un tableau moins optimiste dans la récente *Histoire du christianisme*, un ouvrage collectif publié sous la direction d'Alain Corbin¹⁰. Il fait état de mesures prises par les successeurs de Constantin «qui vont restreindre, puis interdire la liberté du culte païen». Entre 353 et 357, «plusieurs lois ordonnent la fermeture des temples et tentent d'interdire totalement le culte païen: quiconque ose sacrifier est menacé d'être "frappé d'un glaive vengeur" et de confiscation des biens; l'adoration des statues est interdite sous peine de mort». Pierre Maraval s'empresse d'ajouter: «Ces mesures, toutefois, ne furent que très partiellement appliquées. La politique religieuse des deux frères (les fils de Constantin) n'aboutit donc pas à la répression systématique du paganisme, mais à une défaire marquée.» Il n'empêche, après la courte parenthèse ouverte par l'empereur Julien (361-363), la mise hors la loi du paganisme devient peu à peu une réalité: pouvait-on attendre autre chose d'une religion qui prétendait incarner l'universalité?

En finale, Paul Veyne se pose la question qui agite les esprits sur notre continent: «L'Europe a-t-elle des racines chrétiennes?» Et il répond clairement non: «L'Europe n'a pas de racines, chrétiennes ou autres, elle s'est faite par étapes imprévisibles, aucune de ses composantes n'étant plus originelle qu'une autre» Le constat est totalement fondé. Pourquoi vouloir que notre vieille Europe, produit d'un «tourbillon organisateur» comme l'a si bien montré Edgar Morin, se réclame d'une seule et unique doctrine? ■

Michel Grodent

5 «Culte, piété et morale dans le paganisme gréco-romain», in *L'Empire gréco-romain*, Éditions du Seuil, 2005, p. 419 à 543.

6 Voir son livre essentiel (utilisé par Veyne): *Le commerce des dieux. Eusebeia, essai sur la piété en Grèce ancienne*, Éditions La Découverte, 2001.

7 C'est notamment le thème central des *Bacchantes d'Euripide* qui a donné lieu à un livre subtil de Charles Segal, *Dionysiac Poetics and Euripides' Bacchae* (Princeton, 1997, édition augmentée).

8 C'est Peter Brown qui rappelle qu'en 320, Constantin «promulgua une loi d'une horrifiante brutalité. Toute jeune fille qui s'enfuya de la maison paternelle avec son préteendant serait exécutée en même temps que lui». Pour les détails, v. *Le Renoncement à la chair. Virginité, célibat et continence dans le christianisme primitif*, tr. de P.-E. Dauzat et Christian Jacob, Gallimard, 1995, p. 260. Force est de reconnaître que le rigorisme, à l'époque, n'était pas le seul fait des chrétiens.

9 V. l'analyse de Pierre-Emmanuel Dauzat dans *Les Pères de leur Mère. Essai sur l'esprit de contradiction des Pères de l'Église*, Albin Michel, 2001, p. 173 à 192.

10 Éditions du Seuil, 2007.

«L'Europe n'a pas de racines, chrétiennes ou autres, elle s'est faite par étapes imprévisibles, aucune de ses composantes n'étant plus originelle qu'une autre».

1 L'évergétisme décrit dans *Le Pain et le Cirque* (Editions du Seuil, 1976), est «le fait que les collectivités (cités, collèges...) attendaient des riches qu'ils contribuaient de leurs deniers aux dépenses publiques». C'est la pratique des bienfaiteurs, des évêgètes. Dans *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes?* (id., 1983), Veyne fait apparaître à travers un exemple précis la relativité de nos vérités. Dans *L'Élegie érotique romaine* (id., 1983), soucieux de marquer la distance entre les Anciens et nous, il cherche à montrer que, loin d'être un exemple de romantisme avant la lettre, la plaintive élegie était un chant d'humour pour initiés.

2 *Quand notre monde est devenu chrétien* (312-394), Bibliothèque Albin Michel Idées, 322 p., 18 euros.

3 Rappelons la formule magique du Manifeste communiste: «L'histoire de toute société jusqu'à nos jours, c'est l'histoire de la lutte des classes». Veyne y répond dans *Le Pain et le Cirque* (p. 323): «L'histoire de toute société, jusqu'à ce jour, n'a jamais été lutte de classes, mais lutte de rôles...».

4 Pour ceux qui l'ignoreraient, Henri Grégoire (1881-1964), professeur à l'ULB, fut l'un des plus grands hellénistes du siècle dernier, éditeur entre autres de nombreuses tragédies d'Euripide et spécialiste de l'épopée byzantine. Nous nous référons dans le cas précis à son étude intitulée *Les Persécutions dans l'empire romain*, 2^e édition revue et augmentée, Académie Royale de Belgique, Classe des Lettres, Mémoires, t.LVI, fasc. 5, 1964, p. 88. À noter que dans cette étude, Grégoire contestait la valeur d'un ouvrage dont Paul Veyne semble s'être servi abondamment. Il s'agit de *The Conversion of Constantine and pagan Rome* (Oxford 1948) d'André Alföldi.

5 Pourquoi vouloir que notre vieille Europe se réclame d'une seule et unique doctrine? (Ici, un «pack» spécial anniversaire pour Benoît XVI...).

Un Pic de la Mirandole du psychisme?

Quentin Debray: la santé mentale enfin comprise

Chef de service de psychiatrie d'un hôpital parisien, Quentin Debray est une autorité, non seulement dans la prise en charge des troubles anxieux et de la personnalité, mais aussi pour ses réflexions sur l'essence même de ces phénomènes de fatigue et de souffrance mentale qui peuvent gâcher une vie. Ses ouvrages grand public demeurent toujours volontairement sobres, clairs, et surtout non dogmatiques. Entretien.

C'est à l'occasion de la sortie d'un... roman historique, *La Bataille de Nancy* (éd. du Rocher) que ce grand spécialiste de la recherche sur les troubles de la personnalité «borderline» aborde son domaine de prédilection. Contradictoire? Non. Élève d'Yves Pélicier, les aspects sociaux et culturels de la psychiatrie prennent, dans son esprit, la relève d'une psychiatrie purement organique. Le développement des sciences cognitives achève de l'orienter vers une approche «finale»: la psychologie de l'événement pathologique en psychiatrie. Plusieurs publications cognitivistes et comportementales en découlent: ses livres sur la dépression, la fatigue, les troubles de la personnalité rencontrent presque autant de succès que la littérature «romanesque» où il brille également! Auteur de *L'Impatiente de Freud* et de *La Véranda au couver du soleil*, serait-il un Pic de la Mirandole du psychisme?

I Quentin Debray: Je n'analyse pas cette rencontre — cette convergence? — entre ouvrages purement scientifiques (ndlr, il est notamment l'auteur des *Protocoles de traitement des personnalités pathologiques* [éd. Masson] et ouvrages historiques, romancés ou non. Mais le goût de l'écriture, fort présent chez moi depuis toujours, explique peut-être cette multiplicité. La pensée descriptive est d'une très grande importance dans les protocoles thérapeutiques...

Pour entrer dans le vif du sujet: le profane croit comprendre mais ne saisit pas les nuances de «votre» monde: celui de l'esprit malade? Nous sommes tous, un jour, victimes de souffrances morales, voire mentales? Pensons au deuil, à la séparation... Tout ceci n'est pas forcément pathologique?

I Q. D.: «La» personnalité n'est pas la personnalité *pathologique*. C'est peut-être, d'ailleurs, une dérive de notre époque d'interpréter le moindre signe de souffrance psychique comme un signe de «dérangement psychiatrique»! Les médias y sont pour quelque chose, non? Pour Hippocrate, les quatre tempéraments sont: sanguin, lymphatique, bilieux et —*last but not least*— mélancolique. Chez Molière, les modèles seront le misanthrope, l'hypocondriaque (*Le Malade imaginaire*) et puis l'avare, le tartuffe... Seuls Don Juan et Don Quichotte se rapprochent davantage d'un modèle pathologique. C'est Kurt Schneider et ses *Personnalités psychopathiques* qui inaugureront la «vraie» pensée de la personnalité pathologique.

On est loin de ce monde entièrement «psychiatrisé» qu'on tente parfois de nous «vendre»?

I Q. D.: Et qui part d'un flou pas très «artistique»: la souffrance mentale a toujours été difficile à décrire. Mon propos est de rétablir la vérité historique. Les psychiatres vers 1900, 1910,

apparaissent assez schématiques dans leurs descriptions: ainsi la personnalité paranoïaque se fait connaître à travers le délire paranoïaque, l'hystérique par sa conversion hystérique, l'obsessionnelle par le trouble obsessionnel... Ensuite, nous avons commencé à développer des modèles plus précis, moins psychorigides: la personnalité narcissique, le *borderline*, la personnalité dépendante... Dans le pôle «down», on reconnaît enfin la personnalité dépressive, la personnalité passive/agressive, la personnalité psychopathique ou en ombre portée, antisociale, et enfin la personnalité à conduite d'échec (chaque événement, geste, décision, réaction mène à un échec, un ratage qui renforcera l'habitude, presque la manie de rechercher les situations d'échec «assuré»).

La richesse des classifications descriptives nous donne à tous la sensation d'appartenir au moins à un pôle névrotique quelconque. Ce n'est pas le but recherché...?

I Q. D.: L'actuelle classification des troubles de la personnalité, est issue de tendances tellement diverses qu'elle transpire «le bric et le broc». Des pathologies traditionnelles classiques comme l'histrionique, l'obsessionnel, le paranoïaque ou le schizoïde croisent des sources hétérogènes, issues de la psychanalyse comme la personnalité narcissique ou borderline côtoient d'autres plus spécifiques, notamment le schizotypie du champ génétique de la schizophrénie. Le passif agressif et la personnalité «conduite d'échec» provenant, elles, de la sphère... militaire. Quant à la «limite» individuelle, il ne faut pas confondre la personnalité avec une maladie qui, elle, a un début, un développement et une fin. Je dis: «*Je ne serai peut-être pas dépressif toute ma vie, mais je serai tout au long de mon existence*». La «raison génétique» me convainc de moins en moins. Je considèrerais plutôt que certaines personnes ont une personnalité «parti-

culaire»: sensible, coléreuse, imaginative, instable...

Quelles sont les principales dimensions psychologiques traditionnelles qui permettent de tracer ces «profils»?

I Q. D.: Je peux citer la tendance à l'anxiété et à la dépression, l'ouverture aux autres, la conscience (au sens de 'conscience morale'), l'agréabilité (traduction d'un terme anglais *agreeableness*, la capacité de faire plaisir aux autres) et aussi la grande dimension classique de l'extraversion et de l'introversion. Elle est ancienne mais permet d'étudier les variantes de la personnalité normale. On ne va parler de personnalité pathologique qu'à partir du moment où, selon la définition de Kurt Schneider, il y a une souffrance, soit du sujet lui-même, soit de son entourage, et à partir du moment où les comportements et les attitudes du sujet retentissent sur son existence et entraînent un certain déséquilibre. Quand je parlais des caractéristiques psychologiques permanentes chez un individu, il faut maintenant préciser ce dont il s'agit. Ces caractères psychologiques permanents concernent d'abord le domaine affectif, c'est-à-dire la gestion des émotions, de façon soit extravertie, soit introvertie, mais aussi la capacité de privilégier tel ou tel domaine affectif comme par exemple la colère, l'anxiété, le plaisir, la joie, etc.

On élabora alors des stratégies comportementales pour rester «dans la norme»?

I Q. D.: Il y a des personnalités qui vont être marquées par l'une ou l'autre de ces différents domaines émotionnels. Deuxièmement, la personnalité est caractérisée par des comportements particuliers. Il est plus agréable ici de parler de stratégie, et même de stratégie de relation sociale. Certains individus ont tendance à utiliser, par exemple, la séduction, d'autres la menace, l'agressivité, d'autres encore une attitude supérieure, mégalomane

et méprisante, d'autres au contraire vont adopter une position de dépendance, d'inhibition, d'honnêteté, de dévouement. On peut considérer que ces stratégies se sont mises en place à un moment donné et qu'elles se sont pérennisées dans la relation avec les autres, avec des renforcements considérés comme positifs. Enfin, naturellement, le dernier domaine psychologique, le domaine cognitif, concerne l'utilisation fréquente dans la conscience et dans le système de raisonnement du sujet, de principes, de croyances, de logiques internes, qui là encore, se sont établis à un certain moment et fonctionnent au cours de l'existence du sujet avec l'impression d'un renforcement positif.

Ces trois domaines, émotion, stratégie et domaine cognitif, peuvent être pathologiques par leur excès, leur caractère stéréotypé, leur décalage par rapport à la norme, leur non-acceptation par l'environnement social et familial. Tout dépend aussi des circonstances, des moments de l'existence, de l'âge, des relations. La rencontre amoureuse amplifie les comportements érotiques, la séduction, la préparation d'un concours accentue les tendances obsessionnelles, l'impliquer dans un procès développe la paranoïa. Chacune de ces tendances peut être physiologique ou exagérée, en intensité... ou en durée!

Quel rôle jouent les parents dans notre devenir psychique, et ensuite nos enfants? Sont-ils les «complices» que certains professionnels stigmatisent?

I Q. D.: Les parents, toujours les parents... J'ai des souvenirs personnels et je pense qu'un enfant peut, par exemple, avoir du succès très tôt dans le milieu scolaire. Les petits camarades peuvent fortifier l'attitude d'un gamin qui se considère comme supérieur aux autres, qui gagne des points sur toute la ligne et qui engage une carrière histrionique ou mégalomane sans forcément la complicité des parents. Cela peut être avec leur com-

Clemens Krauss, «17+4 Bodies» – SMAK, Gand – jusqu'au 24 juin 2007 – www.smak.be
On ne parlera de personnalité pathologique qu'à partir du moment où il y a souffrance du sujet lui-même ou de son entourage.

plicité, bien entendu, mais pas toujours. Il faut savoir aussi que certains individus vont développer des stratégies de compensation: celui qui est méprisé dans sa famille va chercher du succès ailleurs, ou inversement. Ce sont des phénomènes psychologiques qui sont fort bien décrits dans la littérature romanesque: humiliation, défi, aventures, compensations, plus ou moins maladroites ou efficaces. Relisons Daudet, Vallès et Dickens. Des «évidences» pas toujours faciles à objectiver scientifiquement!

Propos recueillis par Olivier Swingedau

Bibliographie

- • *L'Esprit des mœurs. Structures et significations des comportements quotidiens*, Éditions Favre, 1983.
- • *Psychopathologie de l'adulte*, Éditions Masson, 1998, 205.
- • *Vivre avec une dépression*, Éditions du Rocher, 1992, 2004.
- • *Les personnalités pathologiques*, Éditions Masson, 1995, 2005.

Un petit bourgeois fascisant?

C'est cette expression qui résume le mieux le propos que tient Maxime Benoît-Jeannin dans son deuxième livre consacré à Georges Remi, dit Hergé¹. L'auteur a décidé d'approfondir ce qu'il dénonçait dans son pamphlet *Le mythe d'Hergé* publié en 2001.

Si Benoît-Jeannin reconnaît qu'Hergé n'a pas participé à des exactions et n'est coupable que d'avoir dessiné, il ne peut retenir son indignation sur le fait que justement on essaie de minorer la portée de ses actes à de simples «petits Mickeys» destinés aux enfants². Car Hergé a le parcours typique d'une personne d'extrême droite des années trente et n'a jamais réellement renié ses idées: «Les vagues concessions qu'il fait à certains journalistes concernant son passé ne tiennent pas face à son soutien constant aux réprouvés fascistes et/ou collaborateurs. Ceux qui résident en Belgique sont engagés par lui au journal *Tintin*. Ceux qui ont dû se réfugier en France, à Marly-le-Roi, par exemple, comme Robert Poulet ou Paul Werrie, reçoivent son aide financière. Sa fortune, il la met à leur service. Les bénéficiaires de ses générosités sont connus: ses amis belges que je viens de citer, Raymond De Becker naturellement, Ralph Soupault, ancien caricaturiste à «Je suis partout», Maurice Bardèche, le beau-frère de Robert Brasillach, fusillé pour avoir sans relâche soutenu la collaboration»³.

1. Maxime Benoît-Jeannin, *Les Guerres d'Hergé. Essai de paranoïa-critique*, Bruxelles, Aden, 2007, 254 p., 20 €.

2. Il sera à ce niveau intéressant de voir comment les manifestations anniversaires et le musée Hergé prévu à Louvain-La-Neuve pour avril 2009 aborderont toutes ces questions.

3. p. 201.

4. p. 159. Notons que l'étoile jaune a été imposée en mai-juin 1942 après de nombreuses mesures destinées à précariser les Juifs et que les déportations vers les camps de la mort suivront rapidement.

5. p. 62.

6. Pierre-Arnaud Perrouyt, *Politique migratoire: la Belgique docile et méprisante* in *Le Soir* du 21 février 2007.

la parution de *L'étoile mystérieuse* en bandes dessinées [...] coïncide avec les mesures les plus radicales prises à l'encontre des Juifs. L'étoile est, comme par hasard, l'histoire la plus militante d'Hergé. Elle appelle à la punition de Blumenstein et de ses complices⁴, et cela, pour Benoît-Jeannin c'est aller bien plus loin que simplement être imprégné sans esprit critique des idées dominantes représentatives des idées de la classe dominante dont Georges Remi est un pur produit. Malgré certains excès et manque de nuances inévitables dans un tel ouvrage, celui-ci est important à un double titre. D'abord, il est toujours utile de soulever les coins d'ombre d'une vie, surtout si elle a été mythifiée, de s'attaquer aux icônes, afin d'aiguiller l'esprit critique et le rejet de toutes vérités établies. Ensuite, face au comportement plus que conformiste d'Hergé, Benoît-Jeannin interroge la question de la désobéissance: «Résister, c'est se rebeller, c'est trahir tous les condi-

tionnements qui poussent l'homme à obéir au pouvoir, quel qu'il soit. Dessiner ses personnages pour un journal nazi, c'est se soumettre aux conditions dominantes. C'est nier la légitimité de la Résistance. Si l'on veut bien y réfléchir, cette attitude est bien dans l'air du temps. Ceux qui tentent de résister aux conditions dominantes et de se réapproprier leur vie sont mal vus. L'accusation de terrorisme n'est pas loin»⁵.

Hergé est donc certes intéressant pour son génie du dessin, mais aussi pour son parcours d'homme se révélant finalement d'une banalité extrême, ce qui n'en exclut pas les responsabilités. C'est justement cette complicité passive, ou plus ou moins active, qui permet tous les crimes comme vient de le souligner le rapport du Ceges sur la persécution des Juifs en Belgique, si justement intitulé *La Belgique docile*. C'est cette même docilité que dénonçait Pierre-Arnaud Perrouyt dans une très belle carte blanche⁶ sur l'«estompement de la norme» dans notre démocratie lorsqu'il s'agit d'immigration.

Ou comment le présent permet de questionner le passé qui lui-même nous force à nous interroger sur nos actes de citoyens d'aujourd'hui. C'est aussi le mérite du pamphlet de Maxime Benoît-Jeannin. ■

Julien Dohet

Pour célébrer les vingt-cinq ans de la naissance du Musée Paul Delvaux à Saint-Idesbald, sa petite-nièce, Natacha Van Deun, a concocté une exposition critique dédiée au peintre et bâtie sur deux axes: les influences picturales patentées mais aussi «donner au public la liberté de découvrir, de voir

cie l'expressionnisme flamand, un peu chez Constant Permeke, beaucoup plus chez Gustave De Smet, brossant à son tour de puissants torses aux couleurs terre de Sienne irisés de nacre. Néanmoins insatisfait dans sa quête, il découvre alors le surréalisme naissant et s'enthousiasme pour l'univers métaphysique de Giorgio de Chirico, celui de Max Ernst et celui de son compatriote René Magritte. Il crée dès 1934, des œuvres oniriques visitées par des nus —essentiellement féminins— errant parmi des architectures antiques ou se mirant dans des miroirs sans reflets.

Cette période hautement fondatrice de son œuvre s'achèvera début des années cinquante. C'est elle qui lui vaudra d'être sollicité par André Breton qui disait de Delvaux qu'il avait «fréquenté la grande artère du rêve», tandis que Paul Eluard lui dédiait son poème «Exil». Invité, en 1938, à l'«Exposition Internationale du Surrealisme» à Paris puis à celle de Mexico en 1940, il est publié dans la revue *Minotaure*, René Pas-

seron le qualifiant de «surréaliste sentimental». Que sa route s'en soit ensuite séparée, nul ne le contestera; Delvaux sera le premier à en convenir, homme solitaire et secret, peu enclin de surcroît aux querelles crypto-politiques auxquelles les surréalistes se livraient avec complaisance. Mais picturalement, il nous a donné quelquesunes des plus belles icônes du genre. Et après tout, ne vaut-il pas mieux être un authentique surréaliste éphémère plutôt qu'un pseudo-surréaliste de longue durée comme voudrait nous en faire accroire aujourd'hui certain historien révisionniste lors d'une exposition montoise?

Dorénavant, voici l'artiste placé en orbite sur les rails de son univers: hétaires nonchalantes prisonnières de cités antiques, squelettes animés —hommage avoué à Wiertz et à Ensor— gares forestières —enfant, ne caressait-il pas le rêve de devenir chef de station?— le monde de Jules Verne, encore un souvenir d'adolescent, son savant Otto Lidenbrock s'autorisant à jeter un œil aguicheur sur une gente féminine aux allures saphiques. Certes les tics le guettent mais jusqu'au milieu des années septante, il demeurera un grand dessinateur doublé d'un précieux coloriste.

Cerise sur le chapeau, la réapparition du magnifique «Portrait de Sacha Goemans» peint en 1945 mais disparu des cimaises depuis 1974: perdu, volé, détruit, on se perdait depuis lors en conjectures. D'origine russe, Sacha avait épousé Camille Goemans, un des membres actifs du surréalisme bruxellois qui avait ouvert à Paris une éphémère galerie d'art. Ce n'est pas sans ironie que Natacha Van Deun lui a accolé une toile de Magritte, «La Belle idée» où les couvre-chefs se font le clin d'œil.

Pour cette manifestation, le musée a revu son accrochage, laissant la part belle aux collections privées et à quelques vénérables institutions comme le Musée des Beaux-Arts de Bruxelles ou le PMMK d'Ostende.

Au total, une fort belle réflexion comparative sur les sources dont un artiste se nourrit pour déboucher sur cette paraphrase d'Érasme: «On ne naît pas peintre, on le devient». ■

Ben Durand

Paul Delvaux, L'Odyssée d'un rêve, Paul Delvaux Museum, Paul Delvauxlaan 42, 8670 - St-Idesbald - Exposition ouverte jusqu'au 6 janvier 2008 (Fermé le lundi) - Tél. 058 52 12 29 - Delvauxmuseum@skynet.be

Les 25 ans du Musée Paul Delvaux

L'Odyssée d'un rêve

*«Parmi les bijoux
les palais des campagnes
Pour diminuer le ciel
De grandes femmes
immobiles
Les jours résistants
de l'été»*

Paul Eluard

Paul Delvaux, Portrait de Sacha Goemans - 1945.

et de juger l'œuvre de Delvaux», autrement dit, de nous dévoiler la fin du parcours, les ultimes productions de 1985, lorsque l'artiste alors nonagénaire subit les assauts de la cécité. En toute lucidité, ce nouvel Oedipe commet encore quelques travaux hallucinés nimbés d'une aura désespérée. Paysagiste classique à ses débuts, le jeune Delvaux se nourrit d'Alfred Bastien et de James Ensor pour exécuter des marines mais aussi des scènes urbaines où il affectionne déjà les gares et les rues animées. Les années 1928-29 sont difficiles et il détruit beaucoup pour ne «récupérer que les châssis». De 1930 à 1934, il découvre et apprécie l'expressionnisme flamand, un peu chez Constant Permeke, beaucoup plus chez Gustave De Smet, brossant à son tour de puissants torses aux couleurs terre de Sienne irisés de nacre. Néanmoins insatisfait dans sa quête, il découvre alors le surréalisme naissant et s'enthousiasme pour l'univers métaphysique de Giorgio de Chirico, celui de Max Ernst et celui de son compatriote René Magritte. Il crée dès 1934, des œuvres oniriques visitées par des nus —essentiellement féminins— errant parmi des architectures antiques ou se mirant dans des miroirs sans reflets.

La souffrance en scène à Berlin

Aïe ma douleur!!!*

«Eh bien, il y a eu dans l'art européen tant et tant de grands tableaux de la Crucifixion, que c'est une armature magnifique à laquelle on peut accrocher toutes sortes de sentiments et de sensations».

Francis Bacon

Au départ de cette exposition, nous n'avons plus affaire à un verbe fondateur mais à une souffrance génératrice; prenant pour ancrage la religion chrétienne qui a glorifié celle de Jésus, torturé puis mis à mort de manière particulièrement douloureuse, elle développe successivement une série d'étapes en dix chapitres. À la crucifixion —pure douleur physique— succède le doute: Jésus doit-il souff-

de où se contrebalaient compassion de la part du voyeur et dignité de la part de la victime. Et l'on pensera immédiatement au film paroxystique «La Passion du Christ», dans lequel Mel Gibson tentait par le biais d'une violence délirante —la scène méga-sanglante de la flagellation— de nous faire partager cette triade douleur, compassion et dignité. Malheureusement, son traitement grotesque n'eut pour seul effet que d'accroître l'antisémitisme aux États-Unis.

Mais toute cette intolérable souffrance n'a réellement de raison d'être que si elle se métamorphose en incarnation pour se sublimer ensuite en translation. Malgré, ou à cause de ses tourments, Jésus ne se plaint jamais, acceptant le sacrifice comme une ultime récompense. N'est-ce pas le sens originel du placebo («je plairai») devenu par la suite, une substance neutre se substituant au médicamenteux pour contrôler, entre autres, différents seuils de douleur. Ainsi fleuriront les ex-voto, ces modestes offrandes populaires, représentations symboliques des membres soulagés: jambe, bras ou cœur. Mais lorsque le placebo et la prière deviennent sans effets, lorsque le mal devient lancinant et intolérable, lorsqu'il va jusqu'à vous empêcher de dormir, alors intervient la pharmacopée, ici l'analgésique puissant, là, la miséricordieuse morphine même si certains stoïques préfèrent, par le biais de cette douleur, atteindre à l'extase qu'elle soit d'essence mystique, auto-érotique ou sadomasochiste. À leurs risques et périls d'ailleurs puisque la mort surprend parfois l'imprudent hasardé dans ces périlleuses contrées. L'exposition constate par ailleurs que si la douleur est crainte et le plus souvent rapidement combattue et annihilée à fortes doses d'antidouleurs, elle est par contre socialement glorifiée dans la pratique sportive: dépasser ses propres limites physiques par la douleur en fabriquant des endorphines, tel est devenu le credo de milliers de joggers et autres marathoniens.

Francis Bacon, Crucifixion - 1965 (détail) - Pinacothèque moderne - Munich.

* Douleur (du latin *dolor*): sensation pénible en un point ou dans une région du corps. [Robert].

Schmerz/Pain, Hamburger Bahnhof, 50-51, Invalidenstrasse, Berlin. Jusqu'au 5 août 2007. Fermé le lundi. Catalogue uniquement en allemand, DuMont Publishers, 320 pp., 140 illustrations.

frir jusqu'à l'agonie pour prouver son essence divine? N'est-ce pas le seul moment, juste avant d'expirer sur la croix qu'il prononce son angoissant: «Père, pourquoi m'as-tu abandonné?». Ces terribles souffrances —coups de fouet, lacérations d'épines et crucifixion par clous— ont, dès le Moyen-Âge, suscité une iconographie morbi-

Bill Viola - Vidéo «Compassion».

La sensation de douleur est elle-même ressentie de manière fortement contradictoire par les uns et par les autres, car si elle est, de prime abord, considérée comme une intrusion intolérable dans notre corps et par là même dans notre existence, elle peut également être ressentie comme un médium pour atteindre à de nouvelles et extraordinaires sensations.

Remarquablement agencée dans le récent musée d'art contemporain berlinois —le Hamburger Bahnhof— une gare désaffectée du XIX^e siècle relookée en 1996 par l'architecte Josef Paul Kleihues, cette exposition en partenariat avec l'hôpital voisin «La Charité» spécialisé en traumatologie et sponsorisée —non sans humour— par une marque d'aspirine, s'intitule «Schmerz /Pain» et mixe intelligemment du matériel médical, de l'art ancien (Albrecht Dürer et Gian Batista Tiepolo) et l'expression contemporaine: peintures (Francis Bacon), sculptures (Berlinde De Bruycker), photos (Rudolf Schwartzkögler) et surtout des vidéos de Marina Abramovic, Joseph Beuys, William Kentridge, Bruce Nauman, Aya Ben Ron et Bill Viola mais encore des documents tel ce journal intime dans lequel Frédéric Nietzsche évoque d'effroyables névralgies... ■

Ben Durant

«Le surréalisme en Belgique, 1924-2000» au BAM de Mons

Le surréalisme à la belge: créativité et révolte

Double événement à Mons depuis la mi-mars: l'inauguration des nouveaux bâtiments d'un musée d'art contemporain, le BAM, avec, comme première exposition, un panorama exhaustif du surréalisme en Belgique. Le commissaire, Xavier Canonne, est aussi l'auteur d'une thèse en Sorbonne, base d'un catalogue somptueux.

Il y a trois types d'expositions: les prestigieuses, basées sur un rassemblement de valeurs sûres, déjà médiatisées, Picasso ou l'Égypte des pharaons, les surprises, comme la collection particulière d'art précolombien de Dora Janssen et les érudites, basées sur l'étude solide d'un artiste ou d'un mouvement qu'on croit bien connaître mais qui vous révèlent les failles de vos connaissances. *Le surréalisme en Belgique*, au BAM de Mons, joue, avec subtilité, sur ces trois «tableaux».

Une expo «prestigieuse»? Il suffisait de faire venir des dizaines de Magritte et de Delvaux, en les saupoudrant de quelques artistes moins connus et le tour était joué. Mais Xavier Canonne est un esprit rigoureux, dont l'exposition illustre, richement, sa thèse défendue en Sorbonne. Et de briser un tabou: pour lui, Delvaux n'est pas un surréaliste car il n'a entretenu avec le mouvement que des contacts distants (*ndlr*: la thèse inverse est proposée en p. 29). Alors que les surréalistes «cassaient» les modes de penser le monde et d'agir sur la société, Delvaux ne s'intéressait qu'à l'esthétique. Un seul tableau de Delvaux donc, *L'homme de la rue*.

Magritte, en revanche, est bien présent mais souvent par des œuvres moins connues: les premières ébauches de ses thèmes et variations sur la fameuse «pipe» et de nombreuses toiles de sa période dite «vache». Magritte commençait à être reconnu pour sa période de dite «Renoir», où il avait trouvé un équilibre entre la représentation, lumineuse, et les concepts, traduits par des

René Magritte, *La première pipe* - 1928, huile sur toile - coll. Sylvio Perlstein - Antwerpen

titres surprenants. Or voilà qu'il peint, en 1948, âgé de cinquante ans, une quarantaine de gouaches et huiles aux tons criards «témoignant de la volonté de peindre à contre-courant des modes... de dérouter les marchands... scandaliser le bon goût français, déjouer les acheteurs et un commerce du surréalisme qui s'installe alors»¹.

Chronologique et sans concession

Nous voilà donc dans le droit fil (conducteur) de cette exposition, qui

Le surréalisme en Belgique 1924-2000, au BAM (Beaux-Arts Mons) rue Neuve 8, 7000 Mons, jusqu'au 19 août. Tél.: 065 40 53 18 (visites guidées), www.mons.be
Armand Simon, portrait d'un romancier noir, aux anciens Abattoirs, www.mons.be (ticket conjoint).

1 catalogue de l'exposition publié par le Fonds Mercator.

Armand Simon, *La Colère végétale*, 1948, dessin, coll. particulière.

Cette méfiance à l'égard de l'artiste «arrivé», s'appliquera à Magritte qui, tardivement reconnu et enfin riche, commence à faire cavalier seul, dans les années 1960. Le benjamin du clan, Marcel Mariën, aidé par deux complices, Jane Gravenol et Léo Dohmen, lance alors, en 1962, un tract dérisoire: le pho-

tomontage d'un billet de 100 francs belges à l'effigie de Magritte, intitulé «La Grande Baisse», où le peintre brade ses propres tableaux.

Dans cette exposition, la surprise, l'érudition, l'émotion font bon ménage: au fil des salles, par des tableaux ou collages mais aussi des photos ou des films et des collec-

tions de revues. On apprend, par exemple, que la première exposition moderne de photographie n'a pas eu lieu à Stuttgart en 1929, mais à Bruxelles en 1928, à l'initiative de Mesens. Que Mariën, si dur avec Magritte à la fin de sa vie, a protégé son maître à penser Paul Nougué, malade, avec une piété filiale et publié ses œuvres, pratiquement à compte d'auteur. Enfin, l'exposition nous offre une œuvre iconoclaste de Mariën, le film «L'imitation du cinéma», œuvre qui caricature «L'Imitation de Jésus-Christ». On y voit, dans le rôle de Jésus, le jeune Tom Gutt qui allait devenir la figure pensante et agissante de la dernière phase du surréalisme belge. Une des dernières et plus belles salles lui est d'ailleurs consacrée. Enfin pour les esthètes purs, le choc provient de l'œuvre méconnue du graphiste et dessinateur Armand Simon. Quelques-unes de ses œuvres figurent au BAM mais un nouveau lieu montréalais, les Abattoirs, lui consacre une exposition exclusive, à voir absolument. ■

Christian Jade

Les lecteurs nous écrivent

M. Frans Uyttebrouck, qui est urbaniste, nous a adressé récemment par mail commentaires et réflexions sur le dossier «Mobilité» paru dans le numéro de janvier d'*Espace de Libertés*.

Il réduit le thème à sa composante pratique (les transports, les embouteillages,...) mais fait part de réflexions pertinentes sur la suburbanisation: «*La distribution spatiale de l'habitat et le recours à l'automobile sont un couple de type poule et œuf. La mobilité individuelle et le logement (...) ont été les deux postes interdépendants de consommation dans la distribution de richesse de l'après-guerre. En ce sens, la démographie combinée à l'accroissement de ri-*

chesse suffisent à expliquer l'explosion de l'automobilité et l'éclatement du suburbain». Il vise «*la classe moyenne suburbaine et rurbaune (rurale-urbaine), le groupe des ménages-qui-ont-choisi-de-vivre-à-la-campagne-parce-que-c'est-mieux-pour-les-enfants*».

Tout cela, comme la création des autoroutes, a été planifié. Qu'un des pays les plus densément peuplés du monde ait pris la Californie comme modèle urbanistique est pour le moins étonnant. ■

P.D.